

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRÈRE, Propriétaires

J. ISRAËL TARTE, M. P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1604-1606 R

tre-Dame.

Papineauville, 4 dec.

Je vous écris de Papineauville, où les journaux d'hier ont apporté la nouvelle maladroite de l'entrée possible de M. Décarrie dans le gouvernement. Il faut que quelqu'un entre ! Pourquoi ce quelqu'un ne serait-il pas M. Décarrie ? Il y aura un immense éclat de rire dans la Province le jour où ce sera chose décidée. Mais le trou sera bouché, le gouvernement sera au complet, le premier ministre aura trouvé un collègue à MM. Caron et Ouellet ! Il y a si longtemps qu'il cherche.

Voilà à quelles extrémités en est rendu le cabinet royal !
Vivement, les conservateurs éclairés ne sauraient manquer de reconnaître qu'il ne leur est plus permis de laisser les destinées du pays, les intérêts de notre province et de notre race entre les mains des impulsifs que les hasards des événements ont mis au timon des affaires.

Le "Moniteur de L'avis" s'écrit l'autre jour, en parlant de Sir Adolphe Caron : "Nous voulons un chef à la place de ce pantin." Le mot est cruel, mais il est vrai, et il le rend parfaitement la situation.

Ouellet, Caron, Décarrie !!!
Mêmes de Lafontaine et de Cartier, tressailler sous vos coups !
Cet excès d'humiliation qui, au premier abord, semble fait pour crœr le découragement dans les âmes, tournera à bien. Il contribuera puissamment à accélérer le courant qui a jeté déjà des milliers de bons citoyens dans le parti dont M. Laurier est le chef.

Tant cette partie de la province, des douzaines de vieux conservateurs de l'école de Cartier avaient hautement leur résolution de donner leur concours à ce compatriote éminent, qu'un grand parti, composé en majorité d'Anglais et de protestants, a choisi pour le guider et le diriger.

La personnalité du candidat de l'opposition dans l'Assemblée, M. Henri Bourassa, contribue pour beaucoup à ce ralliement des meilleurs éléments de la population. Petit-fils de M. Papineau, il a hérité des brillantes qualités de son illustre aïeul, et il est l'admirateur de Lafontaine, je dirais presque l'un de ses disciples. Catholique sincère et convaincu, il veut, comme M. Laurier, que le parti libéral du Canada respecte l'Eglise, et puise ses inspirations dans les doctrines politiques et sociales du libéralisme d'Angleterre.

La situation

Le "Witness" voit d'un mauvais œil la candidature de M. McShane dans Montréal-Centre, et insiste pour que le parti libéral fasse un autre choix. Il déclare qu'il vaut mieux ne pas arriver au pouvoir que d'y monter avec des parrains humbles.

Le "Witness" est un journal a-sus-sus des influences de la corruption, et nous avons pour ses opinions, même quand nous ne pouvons y souscrire, un sincère respect.

Nous croyons que dans la circonstance présente, il tombe dans une grave erreur. Il n'aime point la personnalité de M. McShane. Supposons, pour l'argument, qu'il ait raison dans ses anticipations.

Qu'il n'est pas M. McShane qui dictera à M. Laurier sa politique, qui donnera au parti libéral sa direction. Il appuiera le chef de l'opposition et contribuera, par conséquent, à renverser un cabinet que le "Witness" voudrait voir précipiter du pouvoir.

M. le docteur Hingston, qui plaide d'avantage au "Witness", demande les suffrages de l'électorat en faveur de ce gouvernement corrompu et dangereux. M. Hingston, lui non plus, ne donnera point de direction à son parti. Il suivra les chefs les Haggart, les Wallace, les Caron, etc.

Voilà la situation dans sa vérité. Nous n'ignorons point qu'un certain nombre de nos amis eussent préféré à M. McShane un autre candidat. Mais il est incontestablement l'homme autour duquel se réunissent le plus de sympathies actives, le candidat qui a les plus grandes chances de succès.

—M. T. B. Reed a été choisi par le parti républicain comme candidat à la présidence de la chambre des représentants à Washington. Il a déclaré que le parti républicain ne proposera aucune législation qui soit propre à jeter de la perturbation dans les affaires.

—La dépense publique du gouvernement américain, selon le ministre des finances, M. Carlisle, sera, pour l'année suivante, \$418,091,673.17—environ huit millions de plus qu'en l'an dernier.

Les engagements de l'Association Protestante

M. McGillivray a été, en 1890, le candidat de l'Association Protestante dans le comté d'Ontario-Nord, où il se présente maintenant comme candidat du cabinet Bowell.

Nos lecteurs aimeront connaître les engagements que contracte un homme qui entre dans cette Association.

Premier engagement du candidat à la P. P. A.

"Je jure, par le présent, promettre solennellement et sincèrement, sans aucune restriction mentale ou fautive, que je ne révélerai à personne rien de ce que j'ai entendu ou vu, que je ne révélerai pas ou ne ferai connaître en aucune manière le nom, la personne ou l'individualité d'aucun membre de cet ordre, soit par parole, par signe ou autrement, de manière à faire connaître l'affiliation d'un membre à aucune personne qui ne serait pas membre. De plus, je déclare que je suis d'un esprit sain, d'un bon caractère moral et d'une ferme croyance en la Trinité Divine, le Dieu de l'univers, et que je ne suis pas marié avec une catholique romaine, ni que j'ai l'intention d'en épouser une, ni que j'ai sympathie pour le catholicisme romain."

"Que dans mon opinion on ne devrait accorder aux catholiques, romains ou d'une autre parodie du contrôle de nos écoles publiques ou leur permettre d'y remplir aucun charge."

"Qu'aucun personnage qui porte allégeance au Pape de Rome, ou à aucun autre prince ou potentat étranger, qui reconnaît leur suprématie en affaires temporelles, soit en affaires ecclésiastiques, ne devrait remplir une charge civile, politique ou militaire, ou qu'il ne soit permis à aucun pouvoir public d'empêcher telle personne d'obtenir ces charges." Je considère que les institutions de notre pays sont en danger de la part des machinations de la hiérarchie romaine. Que je n'est pas sans cette société dans le but de ne servir pour aucune fin politique, et que je m'engage solennellement à soutenir les principes de cette association, et j'appuierai loyalement le candidat libéral de cet ordre, s'il y en a."

Deuxième engagement

"Je promets solennellement et je fais vœu, de ne pas permettre à aucun membre de l'Eglise catholique romaine de devenir membre de cet ordre, le contraire de ce que j'ai déclaré de non influence pour promouvoir les intérêts des vrais protestants partout dans le monde; que je n'aidrai pas de mes moyens à la construction ou au maintien d'aucune église catholique romaine ou institution quelconque de cette secte ou croyance, ou à la construction d'un non pouvoir pour entraver ou abattre l'influence du Pape; que je ne m'associerai pas avec un catholique romain pour faire une grève ou créer un trouble, au moyen duquel des employés catholiques romains pourraient détruire l'influence des protestants et les empêcher, ou qu'il n'y ait de ma part, en tout temps, de mettre les charges politiques du gouvernement de ce pays entre les mains des protestants."

Quand le candidat à l'admission dans la secte est rendu devant le vice-président, ce dernier lui enlève le bandeau qui l'a jusqu'alors couvert les yeux et lui dit :

"Mon ami, c'est une des fins de cet ordre d'écarter de ce pays tout ce qui n'est pas protestant, et de donner au pouvoir public un contrôle absolu sur nos institutions éducationnelles et sur les gouvernements des provinces et le gouvernement général. Faisons-nous un devoir de nous aider à faire connaître à tous les jours, par nos tentatives, de mettre les charges politiques du gouvernement de ce pays entre les mains des protestants."

Il est ensuite introduit en la présence du président qui lui adresse ce langage :

"Mettez votre main droite sur le prétendu emblème de l'Eglise Catholique romaine, votre main gauche sur le livre de votre foi et répétez après moi :

Troisième engagement
"Je dénonce le catholicisme romain. Je dénonce le Pape séjournant à Rome ou ailleurs. Je dénonce ses prêtres et ses évêques et l'œuvre diabolique de l'Eglise catholique romaine, et par le présent je m'engage à la cause du protestantisme afin qu'il n'y ait pas d'empêchement à l'accomplissement des devoirs du citoyen, et m'engage solennellement à obéir aux règles posées dans la constitution de l'ordre."

JACQUES-CARTIER

Il y aura samedi à Ste-Anne de Bellevue une assemblée à laquelle M. Laurier, M. Beauséjour, M. Tarte et M. Charbonneau prendront la parole. La réunion commencera à sept heures, p. m. Tous les électeurs sont cordialement invités.

M. Laurier arrivera en ville samedi dans l'après-midi, de retour du comté de Prescott.

Nous donnerons le journal pendant la durée de la session fédérale pour 15 centimes.

Blanc a Ontario

NOIR A QUEBEC

Le docteur Hingston a accepté la candidature conservatrice dans Montréal-Centre. Elle lui a été offerte samedi par M. J. F. Quinn, avocat de la Cour royale au Canada. Ce sont ces deux électeurs qui ont pris la parole pour "convaincre" M. Hingston, qui avait déjà donné sa réponse officielle, mais qui a formellement consenti à devenir le porte-étendard du cabinet Bowell.

Le petit discours du roi du sucre mérite d'être lu. Parlant de la question des écoles, il a dit :

"Il faut une attitude énergique et courageuse pour régler cette question d'une manière satisfaisante pour la province de Québec. Que penserait-on si la division la plus importante de la Province, donnée par un verdict hostile au gouvernement qui a mis son existence en jeu pour rendre justice à tous."

Tel est le langage de M. Drummond, député de Montréal-Centre, où le succès dépend du vote catholique, en grande partie au moins.

Que se passe-t-il à Ontario Nord ? M. Clarke Wallace, contrôleur des douanes, conduit la campagne pour M. McGillivray en compagnie des chefs de l'Association Protestante et des généraux de l'orangeisme.

Le 19 novembre, M. McGillivray parlait en ces termes, en présence de MM. Foster et Montague, deux des membres du gouvernement.

"Tout ce que je demande est que l'on me laisse voir la mesure avant de demander de dire si je l'appuie ou si j'y suis opposé. Laissez-moi savoir d'abord ce que le gouvernement propose. Je ne crois pas qu'il y ait encore de doute sur la question."

Le 26, à Longford Mills, il porta encore la parole.

"Quand je verrai le bill, il sera temps de former mon opinion. Je n'ai aucune idée de ce que sera l'attitude du gouvernement, attendu que le gouvernement n'est lié à aucune politique."

M. Edgar lui posa cette question :

"Vous êtes le candidat du gouvernement. Appuyez-vous le gouvernement ?"

—M. McGillivray.—Je ne veux pas m'engager, et le gouvernement lui-même n'est pas lié."

À Montréal, pour les électeurs catholiques, le gouvernement "a mis son existence en jeu."

La farce de l'élection de Verchères qui se répète !

M. Clarke Wallace a fait une douzaine de discours dans Ontario-Nord. Il y a répété ses déclarations du 12 de juillet à Ottawa, à l'effet que si le gouvernement introduit une législation restrictive, il démissionnera comme contrôleur des douanes. Il a rappelé le passé de M. McGillivray qui a toujours combattu les écoles séparées, etc.

A Drace-Bridge, il a nettement défini la position de M. McGillivray.

"On dit que M. McGillivray désire se présenter sans se lier. Il demande à être jugé d'après son passé. Je connais son passé, parce que j'ai combattu à ses côtés dans bien des batailles. Je me souviens des deux dernières élections dans la Province d'Ontario—dans l'une d'elles M. McGillivray a été candidat et il a combattu les combats du parti conservateur dirigé par M. N. R. Meredith. Les questions en cause étaient à peu près les mêmes que celles qui se présentent aujourd'hui, c'est-à-dire celles des écoles séparées, et M. McGillivray nous demandait de le juger par son passé. Quel est ce passé ? Il a combattu à côté de M. Meredith pour empêcher l'extension des écoles séparées dans Ontario, etc."

On peut juger maintenant de la similitude des membres du gouvernement dont les candidats disent blanc à Ontario et noir à Québec.

Banditisme

La presse tory d'Ontario, ayant à sa tête le "Mail and Empire" fait d'effroyables appels aux préjugés protestants contre M. Laurier. L'orangeisme anglais contre ce "français et catholique", elle a recours aux procédés les plus odieux. Elle pratique sans vergogne la calomnie, le mensonge, la diffamation systématique.

Tout ce qui peut lui donner un prétexte d'insinuer que la Province de Québec française et catholique est ignorante, corrompue, que ses hommes publics sont venaux—est exploité avec une perfidie sans nom.

Ce banditisme est digne de ceux qui s'y livrent, et de ceux au bénéfice desquels il est pratiqué, les Haggart, les Wallace, les Caron. Ils ne sont rien autre chose que des "désespérés" politiques. Ils ont à leur service les plus dangereux éléments de la population, les sectaires haineux et envahissants qui n'attendent que l'heure de nous étrangler, de refaire la conquête de la Province de Québec comme ils ont eu l'audace de nous en menacer.

Et dire qu'il y a parmi les classes dirigeantes, les gens qui ne voient pas ce qui se passe—qui refusent de voir, qui ferment les yeux !

Revoltante canaillerie

Le toryisme fait un bel usage du nom de M. Honoré Beaugrand depuis deux mois.

Naguère, il ne se passait pas trois jours sans que la "bonne presse" ne fit un crime à M. Laurier d'avoir "La Patrie" comme organe. Il était bien connu, pourtant, dans les cercles politiques, que ce journal exprimait les seules idées de son propriétaire qui, étant maître chez lui, jugeait bon d'avoir une politique de son choix.

M. Laurier et M. Marchand crurent, un jour, devoir dégarer publiquement leur responsabilité de certaines déclarations qui semblaient faites par la "Patrie" au nom du parti libéral.

M. Beaugrand se formalisa et s'irrita de cette démarche, dont il se vengea en publiant une lettre dans laquelle il dit que M. Laurier s'est laissé entourer par ceux qui, selon lui, ont perdu M. Mercier.

Depuis le jour où M. Beaugrand a signé cette injuste accusation, il est devenu une autorité pour le "Mail and Empire", la "Gazette de Montréal", le "Hamilton Spectator"—toute la presse tory-orangiste qui fait bésogne de déshonorer M. Laurier et les hommes publics de notre race.

M. Laurier n'a répudié aucun de ceux qui l'entourent. Parce que ceux qui l'entourent sont des honnêtes gens, qui n'ont pas à se reprocher les malpropétés des Haggart, des Caron, des Langevin, des McCreery, etc.

La "Patrie" appuie avec plus de ferveur que jamais M. Laurier—tel qu'entouré aujourd'hui et tel qu'il le sera demain.

Ce qui prouve bien que la lettre de M. Beaugrand n'a été que le résultat d'un moment de mauvaise humeur, provoquée par le procédé de Messieurs Laurier et Marchand qui, pourtant, n'avaient rien de blessant pour le propriétaire de la "Patrie" qui, désirant avoir et exprimer des idées et des sentiments libéraux, est le droit de tout journaliste d'agir ainsi—n'avait pas raison de trouver mauvais que les chefs d'un grand parti diffusent d'opinion avec lui et expriment publiquement leur pensée.

Cet incident démontre l'insigne mauvaise foi, la révoltante canaillerie du toryisme anglais et français.

Le nom de M. Beaugrand était naguère accolé à celui de M. Laurier, comme preuve irréfutable des dangereuses doctrines sociales et religieuses du parti libéral.

Aujourd'hui, le nom de M. Beaugrand est devenu un arsenal, une forteresse d'où les mêmes journalistes tirent sur M. Laurier les boulets empoisonnés de la calomnie.

Qui ensuite ?

M. Pelletier a refusé le portefeuille de M. Angers—temporairement, disent les dépêches. Un refus catégorique nous eût étonné. En tous cas, M. Pelletier n'entre pas dans le "Saint des Saints" dont M. Bowell, M. Wallace, M. Caron sont les ornements.

Ca va de mal en pis dans le paradis tory.

De M. Chapleau on est tombé à M. Flynn.

De M. Flynn on est descendu à M. Beaubien.

De M. Beaubien on est allé à M. Pelletier.

De M. Pelletier on dégringole à M. Décarrie.

Qui ensuite ?

Pour l'enseignement des filles

Le 17 juillet, M. Clark Wallace prononçait en chambre des paroles :

"Il est évident pour moi que la proposition à l'effet de rétablir virtuellement les écoles telles qu'elles existaient avant 1890, est une proposition qui ne peut être acceptée, ni par la chambre, ni par le pays."

M. Sam. Mcgheer, M. P., tenait, le même jour, le langage suivant :

"Quand viendra le temps de statuer sur la question de législation réparatrice, je serai en mesure, alors comme aujourd'hui, de proposer une loi tendant à empêcher de s'opposer à toute tentative de violenter la province du Manitoba, et sera également en mesure d'apporter à l'appui de mon attitude des raisons, je l'espère, éminemment satisfaisantes."

M. Wallace et M. Mcgheer sont les organisateurs de l'élection de M. Gillivray dans Ontario Nord.

LES USINES DU PARRY SOUND

Aussitôt que la construction des nouvelles usines du chemin de fer du Parry Sound et du Canada Atlantique sera terminée, M. Booth vendra les terrains sur lesquels sont les usines actuelles du Canada Atlantique, rue Catherine, et la propriété qu'il a achetée de M. J. Dickey, l'automne dernier.

HOTEL JACQUES-CARTIER

Situé dans l'endroit le plus central. Hôtel dans la ville pour les hommes d'affaires. Hôtel de première classe sous les yeux. Propriétaire, M. E. SHAWLON, propriétaire, 25 Place Jacques-Cartier, Montréal.—4 mai 1895.—la

Grande démonstration dans le comté de Labelle

M. LAURIER A PAPINEAUVILLE ET A ST-ANDRÉ AVELLIN

M. Laurier avait été invité depuis longtemps à visiter le comté de Labelle. Ses nombreuses occupations l'ont obligé de retarder jusqu'à cette semaine le voyage qu'il aurait aimé à faire plutôt. Il arriva à Papineauville, mardi à 11 hrs, en compagnie de M. W. C. Edwards, député de Russell, et de M. Tarte, député de l'Islet.

Une foule considérable les attendait à la gare, où le chef de l'opposition fut accueilli. La fanfare de Hull rebattait l'éclat de la démonstration.

M. Laurier fut reçu par M. le maire Bonhomme, dans la voiture duquel le chef de l'opposition, M. Edwards et M. Tarte prirent place. Une procession se forma, et musique en tête l'on se rendit à la résidence de M. le Dr Mackay, où M. Bourassa, candidat libéral, à sa résidence.

M. le maire Bonhomme souhaita, au nom du conseil municipal, la bienvenue à M. Laurier, qui répondit en quelques mots, et invita les citoyens à l'accompagner à St-André Avelin.

Après le dîner, on se mit en marche pour cette localité qui est à neuf milles de Papineauville. Une foule considérable attendait le chef libéral et ses amis. Le village était décoré de drapeaux, etc.

L'assemblée commença à deux heures sous la présidence de M. Leduc, qui le conseil municipal avait autorisé à remplir cette charge par la résolution suivante :

Attendu que l'hon. Wilfrid Laurier doit tenir une assemblée publique dans cette paroisse, demain, le 3 décembre courant,

Il est proposé par le conseiller Jos. Eugene Lacoste, secondé par le conseiller Antoine Gagné et adopté à l'unanimité.

Que Édouard Leduc, écuier, un des plus anciens citoyens de cette paroisse, et qui a rempli la charge de maire pendant plusieurs années, soit prié de présider cette assemblée, et de représenter cette corporation dans la circonstance.

Signé H. N. Ross, Maire.

Signé P. A. Quessy, Sec. Trés.

Le premier orateur fut M. C. R. Devlin, M. P., pour le comté d'Ottawa, dont le comté de Labelle fait maintenant partie. Il souhaita la bienvenue à M. Laurier en termes éloquentes, et fit l'éloge de ce grand homme d'État et grand parti qui lui a donné son destin.

M. Edwards, député de Russell, prit la parole après lui, et traita en français la question fiscale. M. Edwards jouit d'une influence considérable et d'une popularité bien assise dans cette partie du comté d'Ottawa, où il fait de grandes opérations commerciales.

M. Edwards a été très applaudi. Le président introduisit alors M. Laurier, et M. Quessy lut l'adresse que voici :

"À l'hon. Wilfrid Laurier,

Député à la chambre des Communes du Canada.

"Monsieur,

"Permettez-moi de vous exprimer, au nom des citoyens de St-André Avelin, l'honneur que nous ressentons de votre visite dans notre paroisse.

"Tous, sans distinction de parti, nous sommes heureux de la position éminente qu'occupe votre nom dans le monde de notre pays par son éloquence, ses talents, son intégrité, son caractère sans tache.

"Nous avons lu avec orgueil le récit des triomphes que vous avez remportés dans la carrière de l'État, et nous nous autres parties du Canada. Nous prions notre part des témoignages d'estime et d'admiration que vous recevez chaque jour de la part de vos compatriotes, et de vos concitoyens d'origine étrangère, et de vos amis comme de vos adversaires politiques."

"Enfin, nous souhaitons que vous remportiez un bon souvenir de votre séjour dans nos montagnes et que, quel que soit l'avenir politique que la Providence vous réserve, vous n'oubliez point vos concitoyens de cette partie de votre province natale et ceux de la paroisse de St-André Avelin en particulier."

"St-André Avelin, 3 dec. 1895."

Melle Kiribit offrit à M. Laurier un joli bouquet que, suivant son habitude il paya d'un baiser.

Le chef de l'opposition parla pendant une heure. Il passa en revue la politique financière du gouvernement, attaquait la politique fiscale et démasqua l'insigne mauvaise foi des ministres dans l'affaire des écoles du Manitoba. Il leur reprocha d'avoir été la cause de l'agitation dangereuse qui s'avance. M. Laurier définit avec plus de clarté que jamais sa position. Il est impossible de régler la question sans le concours de la majorité de ce pays. Or, au moyen d'une enquête qui mettrait officiellement les faits devant le parlement et le peuple, on ferait disparaître bien des préjugés qui entourent maintenant ce problème.

Il déclara vouloir pour la minorité catholique du Manitoba les droits et privilèges dont jouit la minorité protestante dans la province de Québec.

La foule a acclamé M. Laurier avec une attention religieuse. Un grand nombre de conservateurs de cette paroisse et des autres parties du comté, se rallièrent à la cause de l'opposition.

M. Tarte fut appelé à prendre la parole après M. Laurier. Il compara le parti conservateur d'il y a quelques années avec le parti conservateur tel qu'il est constitué maintenant. Tous ses efforts tendent à disperser les autres, et ceux qui, parmi eux, auraient pu jouer un rôle important, ont été forcés de prendre leur retraite ou de sortir violemment du gouvernement, comme M. Angers l'a fait il y a quelques mois.

M. le ministre des affaires indiennes, M. le ministre de l'Agriculture, les voyages successifs à Montréal, de M. Bunting, du "Mail and Empire" de M. Bowell lui-même et dernièrement de M. Haggart. Après les rebus de M. Chapleau, le Dr. Meredith, et M. Flynn, abordé M. Beaulieu et fait des offres à cette vierge politique qui s'appelle M. Pelletier.

Juste, il n'a pu trouver dans toute la députation un homme qui avait recueilli le portefeuille de M. Angers. Et le Premier Ministre est devant le pays avec un cabinet qu'il est incapable de compléter.

M. Tarte lut les opinions de plusieurs journaux conservateurs, entr'autres du "Moniteur de L'avis" sur Sir Adolphe Caron, qui est devenu le messager en chef du premier ministre dans ses pérégrinations. Il traita la question des écoles, et demanda aux électeurs si avant d'en venir à un conflit avec Manitoba—conflict qui durerait des années et serait plein de périls pour la minorité—il ne serait point préférable d'essayer d'en venir à une entente. Il lut les déclarations de M. McGillivray et de M. Clarke Wallace dans North Ontario et les compara à celles qui venaient de faire le sénateur Drummond en offrant la candidature à Sir William Hingston, à Montréal-Centre. Le gouvernement a intérêt à ne pas répéter la question des écoles, car il veut perpétuer l'agitation dans Ontario et dans Québec en trompant, comme il a fait dans le passé, les protestants d'un côté et les catholiques de l'autre.

M. Henri Bourassa a terminé l'assemblée par un véritable bijou de discours. Il a consenti à accepter la candidature à la demande des électeurs des deux parties politiques. Ses intérêts sont intimement liés à ceux des cultivateurs du comté. Il veut être le représentant de la classe agricole et travailler à obtenir pour elle la justice qui lui est refusée sous le régime actuel. Il dit de M. Laurier un magnifique éloge.

M. Bourassa a remporté un grand succès oratoire.

Un nombre considérable de dames assistaient à cette belle réunion de St-André Avelin, qui aura un puissant effet.

M. Laurier et ses amis furent invités à souper chez M. Leduc, l'un des vieux citoyens de la localité. A sept heures, ils se remirent en marche pour Papineauville, qu'ils trouveront brillamment illuminé au moyen de lanternes chinoises, etc.

Des arches magnifiques avaient été construites. Bref, les citoyens ont admirablement fait les choses.

M. Laurier est reparti de Papineauville par le convoi de 10 hrs p. m. pour Buckingham, où il a assisté hier, mercredi, à une autre assemblée. Il a été l'hôte de M. McLaren. Notre journal allant sous presse le jeudi matin à onze heures, nous ne pouvons donner le compte-rendu détaillé de la réunion de Buckingham, qui sera suivie d'une assemblée à Vankleek Hill, aujourd'hui, et d'une autre à Plantagenet, vendredi.

M. Rider, M. P. pour Stanstead était en ville hier, en route pour Buckingham où il a été invité à porter la parole.

En route pour le Canada

Sir Charles Tupper est en route pour le Canada. Qu'il vienne pour faire de la politique, cela ne fait doute pour personne. Le cabinet Bowell se sent perdu, et il a résolu de recourir à l'incontestable expérience de l'homme politique qui, après Sir John A. Macdonald, a joué, depuis vingt ans, le rôle le plus important dans le parti conservateur.

Je ne serais pas étonné d'appréhender qu'il est question d'une administration Tupper. Si la santé de Sir Charles lui permet d'affronter les fatigues d'une campagne électorale, il n'hésitera pas à l'entreprendre. Il est avant tout un homme de combat. Il n'a jamais été aimé par les torys. Il était craint. Son talent, sa force de caractère étaient la source de sa puissance.

Ni plus, cela est certain, sa vigueur de jadis. Il a atteint, croyons-nous, sa soixante et quatrième année. Malgré tout, sa présence, même temporaire, à la tête des conservateurs, leur donnerait une heure d'espérance dans le sud, où, à cette heure, ils ont cessé de croire.

Sir McKenzie Bowell, que ses collègues ont vainement cherché à éliminer, consentirait probablement à s'effacer devant une personnalité comme celle de Sir Charles Tupper.

Le vieux luttant ne pourrait sauver le parti conservateur de la défaite. Il aurait fort à faire d'empêcher la débâcle, la débâcle. En mettant le pied sur le sol politique du Canada, il aura peine à se reconnaître—tant sont nombreux les offensements qui se sont succédés dans ces derniers temps.

J. ISRAËL TARTE.

Un symbole et un programme

Dans les assemblées tenues par les torys dans Ontario-Nord on exhibe, on met en relief le portrait de M. N. R. Meredith, ancien chef du parti conservateur dans la législature d'Ontario, et aujourd'hui juge en chef de cette Province.

Cette suprême inconscience, cet outrage à la dignité du banc, sont bien l'indice le plus concluant de l'état de complète désorganisation qui régnait dans les rangs de nos adversaires. Ils n'ont plus de confiance dans les chefs qui les dirigent.

Cette exploitation du nom de M. Meredith à un autre but. On sait qu'il a livré de formidables assauts au système des écoles séparées

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1895

Des rapports médicaux du physique et du moral

Fidèle à mon programme, je ne veux pas aujourd'hui présenter à mes lecteurs une étude dogmatique; mais simplement m'entretenir de cette importante question d'hygiène, comme la philosophie et la médecine du physique et du moral.

Le moral est la cause de nombreuses maladies. On conçoit aisément qu'une excitation nerveuse habituelle, par l'irritation chronique des centres nerveux, vienne à la longue à modifier la sensibilité générale. Or, le système nerveux tient incontestablement les rênes de l'organisme. On verra par exemple une terreur excessive, une émotion soudaine, causer l'arrêt du cœur ou de la respiration, ou même faire blanchir complètement la cheville; la vue d'un cadavre provoquer une attaque d'épilepsie, les déboires et le découragement engendrer l'anémie, la consommation. En constatant ces faits, l'on comprendra qu'il est difficile d'isoler en médecine ces deux éléments de l'homme, l'âme et le corps.

Personne ne nie le rôle pathologique que joue par les passions; celui de l'âme par exemple dans la production d'une des névroses les plus graves, la folie. On a vu l'hystérie succéder à un amour contrarié, la danse de St-Guy à une émotion vive et soudaine. John Hunter mourut d'une angine de poitrine causée par la crainte de devenir enragé.

Tous ces faits s'expliquent fort bien, par l'action brutale et traumatique, sur les éléments nerveux. Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la modification de certaines sécrétions, sous l'influence de causes morales. L'ictère émotif en est une preuve, on a vu la jaunisse apparaître en quelques instants chez des criminels exécutés; la lecture de leur arrêt de mort, chez des financiers perdant subitement une forte somme d'argent; chez des ambitieux déçus. Personne ignore que l'anémie est souvent causée par la tristesse. La colère amène la fièvre et chauffe le sang, comme le dit si justement le vulgaire; elle peut aussi le refroidir et troubler l'écoulement menstruel.

Bien que le cœur soit aujourd'hui presque entièrement dépossédé de son titre de centre affectif, cet organe subit évidemment le contre-coup des sentiments, païs ou tristes, violents ou tendres. Il gonfle pendant l'angoisse, il bondit sous l'influence de la joie et frémit dans l'espérance. Toutes les émotions affectent donc le cœur. Un violent chagrin en est un creux-cœur, dit le proverbe. La tristesse vive comme la joie, amène une douleur au cœur, capable parfois d'amener une hémorrhagie ou une syncope. Toutes les émotions intenses se traduisent par de l'oppression et des battements de cœur.

Il est reconnu de plus que les influences morales sont souvent causes de troubles de la digestion. Le simple souvenir d'une chose dégoûtante suffit quelquefois pour provoquer des vomissements. Sans citer d'exemples, l'on peut dire que les plus grands ennemis d'une bonne digestion sont la contention d'esprit et l'émotion permanente des centres affectifs.

De même les causes morales ont une action déterminante sur les affections du foie. L'expression de faire de la bile, est donc vraie médiatement parlant. Le moral agit aussi sur l'intestin.

Voltaire a spirituellement décrit la diarrhée des combattants, et écrivait avec un suprême bon sens "les rapports entre un bolet de canon et une selle". Les érudits de la jeunesse connaissent le flux du ventre qui transmise les jeunes gens au milieu des concours et des examens.

On a aussi constaté que des émotions vives provoquent des maladies de la peau, et pouvaient causer la perte complète de la voix.

Poisonneuse pour provoquer certaines maladies, l'action morale ne l'est pas moins pour la guérison et le soulagement. Mieux vaut savoir le rôle de la jeunesse connaître le flux du ventre qui transmise les jeunes gens au milieu des concours et des examens.

De plus l'influence du moral sur les blessures ou maladies graves, est absolument évidente. La frayeur de mourir a causé bien des morts; on dit souvent: il est mort de peur. Au contraire les joyeux guérissent toujours; espérer guérir, c'est travailler implicitement à sa guérison. La joie, dit Galien, donne de l'efficacité aux médicaments. Observez les médecins qui guérissent le plus, a dit un médecin célèbre, vous verrez que ce sont des hommes habiles à manier, à tourner, en quelque sorte à leur gré, l'âme humaine.

La littérature et l'art ont immortalisé le courage de Bonaparte et de Desgenettes, arrêtant, à Jaffa, les progrès de la peste, à force d'énergie suggestion mentale sur leurs soldats. Tout homme craint de mourir, a dit Rousseau: "C'est la grande loi de toutes les sensibleries, sans laquelle toute espèce serait bientôt détruite." C'est cette crainte qui fait s'attacher à combattre dans les maladies, à force d'habileté et de présence d'esprit. Antoine Petit raconte, dans ses "Mémoires de chirurgie", que, pratiquant, un jour, la taille, sur l'un de ses intimes amis, il vit, soudain, se déclarer une hémorrhagie fort inquiétante, que rien ne pouvait arrêter: "C'est fait de moi, dit l'opéré, tout mon sang fut, je le perdis! — Si peu perdu, répliqua

Petit, avec un imperturbable sang-froid, que je serai sans doute obligé de vous saigner largement encore, ce soir ou demain matin." C'était un pieux mensonge, dont l'action suffit à contre-balancer un choc moral funeste. L'hémorrhagie s'arrêta chez l'opéré exsangue (le combat finissant, dans ces cas, faute de combattants), mais simplement m'entretenir de cette importante question d'hygiène, comme la philosophie et la médecine du physique et du moral.

Le moral est la cause de nombreuses maladies. On conçoit aisément qu'une excitation nerveuse habituelle, par l'irritation chronique des centres nerveux, vienne à la longue à modifier la sensibilité générale. Or, le système nerveux tient incontestablement les rênes de l'organisme. On verra par exemple une terreur excessive, une émotion soudaine, causer l'arrêt du cœur ou de la respiration, ou même faire blanchir complètement la cheville; la vue d'un cadavre provoquer une attaque d'épilepsie, les déboires et le découragement engendrer l'anémie, la consommation. En constatant ces faits, l'on comprendra qu'il est difficile d'isoler en médecine ces deux éléments de l'homme, l'âme et le corps.

Personne ne nie le rôle pathologique que joue par les passions; celui de l'âme par exemple dans la production d'une des névroses les plus graves, la folie. On a vu l'hystérie succéder à un amour contrarié, la danse de St-Guy à une émotion vive et soudaine. John Hunter mourut d'une angine de poitrine causée par la crainte de devenir enragé.

Tous ces faits s'expliquent fort bien, par l'action brutale et traumatique, sur les éléments nerveux. Ce qui est plus difficile à expliquer, c'est la modification de certaines sécrétions, sous l'influence de causes morales. L'ictère émotif en est une preuve, on a vu la jaunisse apparaître en quelques instants chez des criminels exécutés; la lecture de leur arrêt de mort, chez des financiers perdant subitement une forte somme d'argent; chez des ambitieux déçus. Personne ignore que l'anémie est souvent causée par la tristesse. La colère amène la fièvre et chauffe le sang, comme le dit si justement le vulgaire; elle peut aussi le refroidir et troubler l'écoulement menstruel.

L'INVASION CHINOISE

Montréal compte aujourd'hui 800 fils du Céleste Empire et 200 officines où ils exercent le métier de blanchisseurs.

Il y a cinq ans, il y avait ici 36 Chinois et 2 buanderies. Aujourd'hui, la Troy Steam Laundry est faillite; la Union Hand Laundry disparue et une diminution de \$40,000 dans le chiffre d'affaires de six buanderies à vapeur de la ville.

Avant l'arrivée de Montréal par les Chinois, un millier de personnes, dont une grande partie était des femmes et des jeunes filles, travaillaient dans ces buanderies. Ce nombre est diminué de 40 pour cent.

Aujourd'hui, les propriétaires de buanderies à vapeur paient \$1,500 de salaires par semaine; il y a deux ans ils en payaient \$2,500 au moins.

Les Chinois sont généralement sobres, économes, et vivent de peu. Le riz et le poisson que mange chaque individu ne lui coûte pas \$1.50 par semaine.

Au coin de la rue de l'Université et de la place Burnside se trouve une importante "Laundry" tenue par le chinois Wing Song Kee; ce dernier prétend qu'il n'y a pas 100 buanderies chinoises en ville, alors qu'il y en a plus de 200 dénombrées.

Il prétend que ses congénères ne gagnent pas \$100 par an!

Ce n'est pas l'avis des blanchisseurs anglais ou canadiens!

Il y a longtemps que les Etats-Unis se plaignent de l'invasion des chinois; Montréal saura dans peu de temps à quoi s'en tenir à cet égard.

INVENTIONS NOUVELLES

La liste suivante des brevets d'inventions accordés récemment à des Inventeurs Canadiens, a été préparée spécialement pour "Le Cultivateur", par MM. Marion et Laberge, sollicitateurs de brevets d'inventions, No. 185 rue St-Jacques, Montréal.

49975, Jules C. Clouston, boucle de harnais; 49976, William H. Law, Forêt à bascule; 49989, Jacques Edwards, Billet de chargement et onnement; 49998, Charles N. Johnson, Egouttoir; 50000, Jacques Davis, Chevre de carrosserie; 50008, George S. Kennedy et Ewing Buchanan, Machine pour cueillir les fruits; 50014, John Burnett Davis, Tapis à Grain; 50017, Isaac Alonzo Welch, Armon de limonière; 50019, Joseph Payment, appareil pour épucher le blé d'Inde; 50021, George A. Poole, baratte; 50023, François Xavier Nadon, séparateur centrifuge.

ACCIDENT DANS UN BAZAR

Une panique s'en suit

A un bazar, à Wooster, O., vendredi soir, tandis qu'une foule immense se pressait dans les salles, une lampe à fait explosion, mettant le feu à la robe Myrtle Erie, une jeune fille prenant part au bazar. Une panique s'en suivit dans laquelle des douzaines de femmes et d'enfants ont été foulés aux pieds.

Plusieurs vont probablement succomber aux blessures qu'ils ont reçues dans cette panique.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

Nous empruntons au "Canada-Français" les notes suivantes: On nous écrit d'Iberville:

M. le rédacteur, nous sommes heureux de vous faire rapport de la soirée intime que nous avons eue chez notre nouveau Professeur, M. J. Bte N. Galipeau à l'occasion de son 47ème anniversaire. Ses nombreux élèves, voulant lui prouver leur reconnaissance se sont assemblés au nombre de 95 pour le fêter, et lui offrir des cadeaux dignes de ce vieux vétéran de l'enseignement. La Commission scolaire a voulu réhausser la fête en assistant en corps. L'adresse fut lue par M. Delphis Choquette, fils de M. Isidore Choquette, Commissaire. M. Galipeau tout d'un coup remercia ses chers élèves avec le tact qu'on lui connaît. M. J. A. Nadeau, maire d'Iberville et Président de la commission scolaire fit un chaleureux discours, ainsi que MM. Toussaint Thuet, Isidore Choquette, commissaires, MM. Pierre Thot, marchand, Joseph Bonin, etc. Tous se sont déclarés enchantés du travail de notre nouveau professeur et de ses deux demoiselles qui se sacrifient elles aussi pour la jeunesse.

S'il est dans cette province un adoucissement aux travaux si ardues, et disons le aussi, si bien rémunérés de l'enseignement, c'est bien la certitude de posséder un tel professeur, que les chers élèves qui l'ont dirigé vers l'enseignement. Une preuve évidente de reconnaissance des élèves pour leur maître fut donnée le 22 courant à notre nouveau maître, J. Bte N. Galipeau, professeur au collège de la commission scolaire d'Iberville.

Vers dix heures du soir, plusieurs citoyens sont venus se joindre aux élèves et à la commission scolaire en particulier. MM. Edouard Mesnard, Alphonse Bessette, agent d'assurance, Ernest Menard, Pierre Thuet, J. E. Bonin, commis-voyageur, Ludger Labelle, Honoré Raymond, Saul Choquette et plusieurs autres dont il se serait trop long d'énumérer les noms. La soirée a été des plus gaies, tous sont enchantés de l'urbanité avec laquelle M. Galipeau a fait les choses. Je vous donne le texte de l'adresse lue à M. Galipeau:

"Bien aimé professeur, Les enfants bien ne se font un devoir au jour anniversaire de la naissance de leurs parents d'exprimer aux auteurs de leurs jours les sentiments d'amour et de respect dont leurs cœurs sont remplis à leur égard. C'est avec un sincère regret qu'ils viennent alors demander à un bon père et à une bonne mère, pardon pour la légèreté de leurs promesses de mieux faire à l'avenir.

Ces sentiments, nous sentons le besoin de vous les exprimer, à vous, bien aimé professeur, qui représente l'autorité paternelle dans l'école. Oui, pardon pour toutes nos indolités; l'avenir vous dira jusqu'à quel point nous sommes décidés à mieux profiter de vos conseils et à vous témoigner tout le respect et l'obéissance qui sont dus au caractère de vous êtes revêtu.

Fasse le ciel que vous ne goutez que du contentement au milieu de vos élèves, et que vous jouissiez toujours d'une excellente santé afin qu'il nous soit permis de célébrer bien des fois encore le joyeux anniversaire qui nous réunit aujourd'hui. En même temps, recevez ces cadeaux comme souvenirs; ils seront, nous l'espérons, le cachet d'une amitié qui ne s'éteindra jamais.

Vos ÉLÈVES RECONNAISSANTS.

Iberville 22 novembre 1892."

H. H. HOLMES

Condamné à mort

Le juge en chef à Philadelphie a rejeté la requête de Holmes demandant un nouveau procès. Il a été condamné à mort pour le meurtre de Benjamin Pictel.

A dix heures samedi matin Holmes a été amené à la barre et s'est penché légèrement en avant pour ne pas perdre une seule des paroles du juge Arnold, prononçant sa condamnation.

Le juge a dit que dans son opinion le verdict de meurtre rendu contre le prisonnier était amplement justifié par la preuve. L'avocat Graham a alors demandé que la sentence soit prononcée contre Holmes. Le prisonnier a été conduit de se lever et à la question qui lui était posée répondit, d'une voix basse qu'il n'avait rien à dire pour le moment.

Le juge Arnold se leva alors et s'adressant au prisonnier lui dit d'un ton solennel: "Herman W. Nudgett, alias H. H. Holmes, je n'ai rien à vous dire de plus que ce qui fait partie de l'opinion que je viens d'exprimer il y a un instant et il ne me reste qu'à prononcer la sentence que la loi a fixée: c'est que vous serez conduit à la prison d'où vous serez amené et de là au lieu de l'exécution pour y être pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'en suive et que Dieu ait pitié de votre âme."

Holmes, en se retournant vers ses gardes, fit la remarque que tout était bien terminé tout comme si la chose lui avait fait le plus vif plaisir.

Trois gardes l'escortèrent ensuite jusqu'à la cellule réservée aux condamnés à mort.

ILE DU PRINCE-EDOUARD

Six jeunes gens de Charlottetown, se rendaient à North River ces jours derniers pour une partie de plaisir. Tard dans la soirée ils s'introduisirent de force dans l'auberge Mallet, et se mirent en frais de régenter les gens de la maison. Ceux-ci ne goûtèrent point des procédés de gamin, ils s'armèrent d'un fusil et tirèrent au hasard sur les intrus. Le coup atteignit Benjamin Doane au genou, et la blessure est si grave qu'on craint d'être obligé d'amputer la jambe.

NAPOLEON DEMERS

La Cour ne sera plus expéditive au second procès

Le procès de Napoléon Demers, accusé du meurtre de sa femme, de St-Henri, ne sera pas aussi long que le premier, la couronne n'a pas l'intention cette fois-ci d'appeler des témoins inutiles et de créer des sensations scandaleuses.

M. Desmarais, l'avocat de l'accusé, demandera un jury canadien-français. Il est probable que la couronne ne s'y opposera pas.

Demers est en parfaite santé à la prison, il est souvent visité par ses parents.

Le grand connétable Bissonnette a déjà commencé à signifier les subornas pour le nouveau procès qui s'ouvrira le 9 décembre prochain comme l'on sait.

LE DRAME DE ST HENRI

Déclaration d'un forçat de St-Vincent de Paul

M. Desmarais, l'avocat de Demers, a donné les quelques renseignements suivants, sur les révélations qui doivent être faites par un détenu du pénitencier.

Voici en substance le résumé de la lettre qui a été remise au préfet, M. Ouimet.

"Le 13 juin, je revenais de la chute à Blondec, Ontario, voir ma femme. Je descendis le ruisseau St-Laurent à bord du "Rigaud" jusqu'à Lachine. Je continuai mon chemin pour Montréal à pied. Arrivé à la Sablière de St-Henri, rue St-Antoine, je rencontrai un individu assis sous un arbre. Je le connaissais depuis 1885, il m'appela et m'offrit à boire. Ses manières étranges me frappèrent; je remarquai qu'il avait du sang sur ses habits et qu'il portait dans sa poche une large lime plate.

La conversation s'engagea et il me raconta qu'il en voulait à une femme Demers, de St-Henri, qui avait possédé une de ses amies à lui faire un procès qu'il avait d'ailleurs perdu.

Mais tout était fini et me dit-il: la mort ne me fera plus de dommages car je lui ai cassé le cou ce matin."

Si le détenu n'a pas parlé plus tôt, c'est qu'il n'a pas voulu, mais comme aujourd'hui il a intérêt à parler, il dira le nom du coupable et aidera la justice à le rechercher si l'on veut diminuer sa peine.

M. Desmarais s'est rendu il a quelques jours au pénitencier et il a obtenu de M. Ouimet l'autorisation de voir l'auteur de la lettre.

Celui-ci a confirmé ce que nous relations plus haut, mais il s'est refusé à donner le nom. Il a cependant fait la description du prétendu coupable. C'est un homme assez grand, brun, qui portait ce jour-là un habit jaunâtre et un chapeau brun mou.

Le prisonnier fait donc une description qui rappelle l'inconnu dont il fut si souvent question dans les témoignages d'Aronson et de quelques témoins lors du premier procès.

M. Desmarais a fait observer au prisonnier que les mesures de clémence ne pouvaient être prises que sur l'avis des avocats de la couronne et que le savant avocat malgré toutes ses raisons s'est heurté à un refus opiniâtre de la part de cet homme, qui ne veut pas en dire plus long avant d'être certain d'une remise de peine.

PROJET DE CANALISATION

Entre Montréal, Ottawa et la Baie Georgienne

M. McLeod Stewart a fait, samedi, une conférence devant les membres du "Corn Exchange" sur le projet de canalisation Montréal, Ottawa et la Baie Georgienne.

M. David Thompson, en présentant le conférencier a dit qu'il ne s'agissait pas pour le moment d'entreprendre un vote favorable ou contraire à ce projet, que la décision devrait être remise à plus tard lorsque l'on aurait fait une étude sérieuse de l'opportunité de l'entreprise et que l'on aurait reçu tous les renseignements nécessaires.

M. Stewart a passé en revue l'histoire du canal depuis son origine et parle de l'avantage que l'on en retirerait notamment au point de vue du développement des forces électriques.

Elles seraient cinq fois plus fortes que celles que l'on peut obtenir aux chutes de Niagara et auraient l'avantage de se trouver réparties sur plusieurs points.

Ces forces serviraient à mettre en mouvement tous les moulins, manufactures de la région, elles seraient utilisées par le Pacifique Canadien sur la plus grande partie de son trajet sans compter les services qu'elles rendraient sur le canal même.

Le conférencier donne alors des détails sur le creusement, la longueur du canal, etc.

Par l'emploi de ces forces électriques, des compagnies de chemin de fer feroient des économies et pourraient réduire leur tarifs d'un tiers.

M. Little a montré les avantages que rapporterait cette entreprise à la ville de Montréal. L'Etat de New-York n'a pas hésité à dépenser \$9,000,000 pour le canal Erie. Montréal ne doit pas hésiter, si l'on ne veut pas voir diminuer son trafic.

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1896

On dit que M. Stiles a réussi à faire souscrire, par les capitalistes anglais, tous les fonds nécessaires pour mener à bonne fin son projet d'exposition universelle à Montréal, et que le comité va se mettre immédiatement à l'œuvre afin de pousser les préparatifs assez rapidement pour que l'exposition soit prête à ouvrir ses portes au public dès le 1er mai prochain.

LA VOIE FERREE DE LACHINE

Quarante-huitième anniversaire de son inauguration

Le premier chemin de fer du Canada

Il y a eu samedi quarante-huit ans que le chemin de fer reliant Montréal à Lachine a été inauguré. C'était le premier chemin de fer inauguré au Canada. Il est vrai que le chemin de Laprairie à St-Jean avait été ouvert quelques mois auparavant. Mais à dire vrai, c'était plutôt une ligne de tramways qu'un chemin de fer dans toute l'acceptation du mot. Les rails étaient de bois recouvert d'une mince plaque de fer, tandis que le chemin de Lachine possédait, lui, des rails en fer, et le service était fait non pas par un simulateur de locomotive comme celle du chemin de St-Jean, mais bien par une belle et grosse locomotive flant ses 35 milles à l'heure.

En ce temps-là, Montréal avait ses limites à peu près où se trouve la gare Bonaventure, et c'est à peine si l'on pouvait compter deux ou trois maisons dans l'espace compris entre la gare et les tanneries. La ligne de Lachine suivait à peu près le même chemin qu'elle suit aujourd'hui.

Le premier voyage se fit le jour de la St-André, 1847. Un train spécial partit de Montréal, emmenant avec lui une foule nombreuse et enthousiaste d'excursionnistes. L'ingénieur était M. John Watson, de Montréal. Il est encore vivant.

La cérémonie d'ouverture fut présidée par lord Elgin, gouverneur général du Canada.

Il faisait ce jour-là, une température superbe, dit un des témoins de cette cérémonie.

Tout Montréal s'était tenu pour assister au départ de ce train, qui devait être le commencement d'une ère de prospérité pour le Canada.

En effet, aujourd'hui les chemins de fer sillonnent le pays en tous sens et nos ports étaient bien inspirés, lors qu'ils pensèrent que c'était là le signe d'un changement complet qui s'est effectué dans l'espace relativement court de quarante-huit années.

LA LAC DES DEUX MONTAGNES

La glace est prise depuis huit jours sur le lac des Deux-montagnes. Lors que les grands vents et la pluie sont venus au commencement de la semaine dernière, nous écrit un correspondant, on craint la débacle, vu qu'il est de tradition dans toutes les paroisses déshabitées sur les côtes du lac que la glace qui prend avant l'hiver n'est jamais celle qui doit rester tout l'hiver. Pour la première fois la tradition aura failli. Le pont est solide et des voitures y passent.

La neige a disparu; les vents l'ont emportée. L'on s'attend à un hiver ruineux dans une grande partie des comtés environnants vu la rareté du tourrage, la récolte ayant été ravagée par les sauteries. L'hivernement des bestiaux sera dispendieux.

LE COL. BOONE ET SON LION

"Dan" tué par le colonel

"Dan", un lion des plus dangereux, exhibé au Musée de Toronto, par le colonel Boone, a été tué raide dans sa cage, par le colonel lui-même. "Dan" était un gros animal africain, élevé et dompté par M. Boone. Il a toujours possédé un tempérament vif et a déjà blessé plusieurs personnes. Récemment, "Dan" s'était battu et s'était fait transporter la levre supérieure. Une dent de l'animal passait à travers sa blessure et lui causait une douleur intense, ce qui le rendait encore plus féroce. Son maître ne pouvait plus rien faire avec lui. On craignait de plus qu'un empoisonnement du sang ne s'en suivit.

Toutes ces causes ont fait naître l'idée dangereuse, chez le colonel, d'extraire la dent nuisible du lion. Il est entré, mercredi matin, seul, dans sa cage et a commencé l'opération. Mais le carnassier fou de douleur, s'est écrié sur son maître. Ce dernier s'est emparé d'un revolver et a tué l'animal. "Dan" valait \$1,000 et pesait 600 livres.

AFFAIRE MYSTERIEUSE

Un père enlève sa fille

Jendredi dernier, 28 novembre, le docteur Rice, de New-Branswick, N. J., arrivait à Montréal avec sa fille, Miss Helen Rice, et descendait à l'hôtel Windsor. Le lendemain la jeune fille entra à l'école de Miss Lawder, sur la rue Ste Catherine, No 2817. Rien que de très naturel jusqu'à présent.

On l'histoire s'embrouille c'est quand on sait que le père s'est enfui de New-Branswick avec sa fille pour la soustraire à l'influence d'une dame Woodbridge, grand mère de son enfant.

Woodbridge dit que le père est un morphinomane qui a pris sur sa fille un ascendant terrible, et que tout doit être mis en jeu pour l'arracher à cette influence.

Dimanche Côté Rice dit avoir usé de ses droits les plus imprescriptibles. Il a le droit d'emmener son enfant où bon lui semble dans son intérêt et pour le bien de son éducation.

Il se défend d'être un morphinomane. Il prétend aussi avoir emmené sa fille pour l'empêcher de figurer comme témoin dans un procès en chancellerie intenté par la famille Woodbridge dans le but de la faire interdire.

Il paraît que cette dernière famille va s'adresser aux tribunaux canadiens. M. Rice a, dit-on, retenu les services de MM. McGibbon et Davidson.

Le "Guide des Inventeurs" est donné gratis à tous ceux qui font la demande à Marion et Laberge, sollicitateurs de brevets d'inventions, No. 185 rue St-Jacques, Montréal.

UNE LETTRE RECONNAISSANTE

Une dame de l'île du Prince Edouard, parle pour le bénéfice de son sexe

Elle n'avait pas d'appétit, elle était pâle et la moindre chose l'épuisait. Elle était prise de fréquents vertiges et autres symptômes pénibles.

Tignish, I. P. E., 30 mai 1895.

A M. le Rédacteur de l'Impartial.

Cher monsieur. — Je vois dans votre journal les noms d'un grand nombre de personnes qui ont retiré un bénéfice de l'usage des Pilules Roses de Dr Williams. Je sens qu'il est de mon devoir de faire connaître mon cas, car je suis certaine que beaucoup de femmes en bénéficieront comme moi. Pendant un certain nombre d'années, j'ai été presque une invalide. Je ne connaissais pas la nature de ma maladie. Je me sentais fatiguée et la moindre chose m'épuisait. Je n'avais pas d'appétit et j'étais très pâle. Quelquefois j'éprouvais le besoin de me coucher pour ne me jamais relever. Le vertige me prenait et je tombais à la renverse à l'endroit où je me trouvais. Pendant ces attaques de vertige un bruit

étourdissant se faisait dans ma tête. J'ai suivi un traitement mais je n'ai trouvé aucun soulagement. Mon mari ne m'a pas vu tous deux attirés mon attention sur les nombreux articles qui ont paru de temps en temps dans votre journal, concernant les guérisons aménées par les Pilules Roses de Dr Williams. En premier je n'y avais aucune confiance, de fait j'avais perdu confiance dans tous les remèdes et j'étais résignée à mon sort, pensant que mes jours étaient comptés dans ce monde-ci. Finalement, cependant, je consentis à essayer les Pilules Roses. Je ne les avais pas prises longtemps avant de constater une grande amélioration dans mon état et alors l'espérance me revint. Je commandai et continuai à prendre les Pilules pendant trois mois et je dois dire qu'aujourd'hui je suis aussi bien et aussi forte que j'ai jamais été et toutes les souffrances que j'ai endurées sont guéries. J'attribue mon rétablissement complet aux Pilules Roses de Dr Williams et j'espère que vous disant cela d'autres en bénéficieront.

MME WILLIAM PERRY.

Après avoir lu la lettre ci-dessus nous avons envoyé un "reporter" pour avoir une entrevue avec Mme Perry et elle répéta ce qu'elle avait déjà dit dans sa lettre. Son mari, M. William Perry, et son père, M. J. A. Lander, J. P., garde-pêche, corroborèrent ses déclarations. — Réd. de l'Impartial.

Les Pilules Roses de Dr Williams pour les Personnes Pâles font du sang pur, riche, rétablissent les nerfs débiles et chassent la maladie. Elles guérissent tandis que les autres remèdes sont impuissants et sont en dehors de toute question un remède qui sauve la vie et la plus merveilleuse des découvertes. En vente chez tous les détaillants, mais seulement dans des boîtes dont l'enveloppe porte l'énigmatique complète: "Dr Williams Pink Pills for Pale People." — Les Pilules Roses de Dr Williams pour les Personnes Pâles. Les pilules qui vous sont offertes dans un état non enveloppé ou à l'once, sont des imitations qui doivent être évitées, parce qu'elles sont sans valeur et peut-être dangereuses.

LETTRE DE REMERCIEMENTS

Montréal, 22 Nov. 1895.

D. Z. Bessette, ECR.,

Grant Général,

Mutual Reserve Fund

Life Association,

Montréal.

Cher monsieur,

Je suis heureuse de vous exprimer ma reconnaissance pour le prompt paiement de ma réclamation de feu mon père, Ephrem Cinq-Mars, assuré dans le Mutual Reserve Fund Life Association; veuillez faire part de mes remerciements aux officiers de votre Compagnie pour l'obligeance qu'ils ont eue de me payer maintenant quoique la date pour cette police n'expirait qu'au mois de décembre prochain.

Votre reconnaissante

EUGENIE CINQ-MARS

La Mutual Reserve a

payé \$2,000

Une Compagnie sur l'an-

ciens système aurait

MONTREAL, 7 DECEMBRE 1930

AGRICULTURE

Gale du mouton. — Traitement par le Crésyl-Jeyes

Le Crésyl ne doit pas s'employer par le Crésyl-Jeyes, car il pourrait le faire sans aucun danger pour l'opérateur, comme pour les animaux, mais comme une dilution de 4 ou 5 p. c. suffit, il est absolument inutile de l'employer pur.

Si vos moutons sont fortement galeux, il est indispensable d'avoir recours à un complet. Dans 100 litres d'eau tiède, on ajoute 4 ou 5 litres de Crésyl, on mélange le tout et on plonge chaque mouton dans l'eau du bain; on malaxe la toison de façon à ce que le liquide se mette en contact avec la peau malade; on fait baigner pendant quatre ou cinq minutes, on retire le mouton qu'on fait écouler dans un baquet à côté, pour ne pas perdre trop de liquide et on passe à un autre. Deux bains, à quinze jours d'intervalle, vous donneront un succès assuré. Pour la gale locale, vous pouvez vous servir d'eau crésylée à 10 p. c., que vous emploierez exactement comme le jus de tabac; à l'écarter la toison, verser quelques gouttes de la gale sur les boutons de gale et frotter, avec les doigts, pour faire pénétrer le médicament. C'est simple, facile, peu coûteux et sans aucun danger.

Cheval atteint de la sur la fourchette

C'est ce qu'on peut appeler un "cas" qui est très simple à traiter, mais qui n'est pas sans danger. Il s'agit d'un cheval atteint de la sur la fourchette, maladie du sabot, consistant en un ramollissement complet de la corne à travers laquelle passent des papilles charnues, qui saignent au moindre contact. Si le cheval est jeune et en santé, vous pouvez le faire traiter par un vétérinaire ou le traiter vous-même, des que votre vétérinaire vous aura montré comment il faut procéder et avec quel instrument il faut agir. C'est une affection lente à guérir, très désagréable à traiter et aussi coûteuse pour le propriétaire que pour le cheval. Le crapaud n'est pas une maladie incurable, tant s'en faut; mais si l'animal est sans valeur, les frais de traitement dépassent souvent la somme que le cheval vaudra, lorsqu'il sera guéri, il vaut mieux s'abstenir dans ces conditions et diriger le cheval vers la boucherie.

Si vous vous décidez à faire traiter, utilisez le Crésyl et les pansements "très serrés" à la hauteur de la fourchette, contribuent à enlever en partie la mauvaise odeur exhalée par cette pourriture de la soie et de la fourchette.

113

Nous extrayons les lignes suivantes du rapport de M. S. A. Bedford, de la ferme expérimentale d'Ottawa :

Le bled R. Grande, le plus productif dans l'essai de cette année, a aussi donné un des rendements les plus élevés durant ces quatre dernières années; quoique ce soit un assez bon bled, on ne le considère pas aussi bon pour la mouture que le bled R. Grande.

Le bled de Drou a été récemment introduit; il est d'une origine incertaine; il a été cette année l'égal du rouge en fertilité, et a mûri quatre jours plus tôt. C'est un bled pesant, barbu, ce qui beaucoup de cultivateurs considèrent comme un sérieux désavantage. Il faudrait essayer cette variété pendant un certain nombre d'années avant de pouvoir juger de sa valeur avec certitude.

Les bleds Monarch et Wright's favorisent ont été envoyés ici par des cultivateurs pour essai comparatif; ce sont deux variétés sans barbes; elles ont peu rapporté cette année.

Les anciens bleds favoris, le bled R. Grande et le bled R. Grande, sont de nouveau à peu près en tête de la liste, et leur rendement ne diffère que d'un boisseau par acre; les cultivateurs des districts où ces variétés mûrissent à temps pour échapper aux gelées d'automne dans les années ordinaires, feront bien de ne pas les abandonner pour des variétés de valeur incertaine. Les cultivateurs se font beaucoup de tort en mélangant ces variétés inférieures avec leur meilleur grain, et ainsi nuisent d'une manière permanente à la qualité du grain exporté de la province; c'est pourquoi les cultivateurs devraient donner aux animaux toutes les variétés qu'ils trouvent être de qualité inférieure et ne pas le mélanger avec le grain qu'ils offrent en vente, comme ils le font souvent.

Donner au bled une savur particulière

Pilez dans un mortier une demi livre de sel, en y ajoutez quatre onces de sucre blanc. Pilez bien votre bled, en retirant le petit lait et ajoutez à chaque livre de bled une once de poudre de sucre. Ce bled garde longtemps sa saveur.

Le battage de l'avoine

Il n'est pas nécessaire de battre l'avoine réservée pour les bestiaux de la ferme où elle a été récoltée. Le cultivateur peut plus avantageusement la conserver dans son avoine et passer le tout au hachoir, au fur et à mesure du besoin. La paille d'avoine coupée un peu courte et non battue, vaut vingt-cinq pour cent de plus que celle qui a été battue, et le grain donne ainsi avec la paille hachée un est que mieux mastiqué par les bestiaux.

Les renseignements donnés, dans le "Guide des Inventeurs", sont complets, demandez-le à Marion et Laberge No 185 rue St-Jacques, Montréal.

MORT DE M. S. DAVIS

M. S. DAVIS, grand fabricant de cigares, de cette ville, est mort à l'âge de 70 ans, vendredi, 6-12-30, à 10 heures. Les funérailles ont eu lieu samedi, à deux heures.

DE DEUX MAUX LE MOINDRE

Les moutons canadiens seront abattus en arrivant aux ports anglais

Sir Charles Tupper a télégraphié au ministre de l'Agriculture que le département anglais d'Agriculture a émis un ordre, en date du 27 novembre, déclarant que les moutons importés du Canada et des Etats-Unis doivent être abattus en arrivant au port. Cet ordre sera en force le premier janvier prochain. Cet ordre était prévu. De fait, elle ne pouvait être évitée que par l'établissement de quarantaines pour les moutons américains sur la frontière canadienne. Une telle action aurait les deux effets suivants : 1. L'interdiction du trafic d'importations des Etats-Unis à travers le Canada, et ce qui serait bien plus important, des représailles immédiates de la part des Etats-Unis. Le département est parfaitement renseigné sur ce dernier point. Le département de l'Agriculture a subi un long examen de la question et a choisi le premier des deux alternatives qui lui étaient imposées comme le moins dommageable des deux maux. Et, bien que l'interdiction des moutons américains ait amené le résultat que la même chose aurait été faite contre les moutons canadiens aux Etats-Unis, le Canada ne pourrait faire cela, devrait-il perdre le marché anglais. Le marché américain étant de beaucoup le plus considérable des deux, comme le prouvent les rapports suivants. L'an dernier le Canada a exporté en Angleterre des moutons pour une valeur de \$133,075 et aux Etats-Unis pour un montant de \$642,231. La différence en 1893 est encore plus considérable. Durant cette année la valeur des exportations de moutons aux Etats-Unis s'est élevée à \$1,088,814, tandis que celle d'Angleterre ne s'est élevée qu'à \$133,722.

NOUVEAU-BRUNSWICK

—Le vapeur "Albert", parti de Charlottetown avec un chargement de produits pour Placentia, Terre-Neuve, a fait naufrage sur les côtes de Terre-Neuve, et s'est perdu. L'équipage, croit-on, a pu se sauver.

—Tout le personnel du collège vient d'être plongé dans le deuil par la mort subite de M. William Barry, professeur de la quatrième année anglaise et des éléments anglais, arrivé mercredi midi, au collège St-Joseph, le 20 novembre. Il descendait lentement le grand escalier, devant le collège, lorsqu'il s'affaissa par terre. Les Rvds. Pères Roy, O'Neill et quelques autres qui se trouvaient là, le ramassèrent sans connaissance et le transportèrent dans le parloir du collège, où il expira cinq minutes plus tard. Il a succombé à une maladie de cœur. M. W. Barry était un jeune homme plein de talents, qui voyait s'élever devant lui un bel avenir. Elève studieux et laborieux, d'une grande piété, doué d'un excellent naturel, il était un modèle pour ceux au milieu desquels il vivait. Il sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu.

Le défunt appartenait à la ville de Fredericton et faisait au collège son année de philosophie.

—Charles F. Messer, de Bridge Water, N. E., s'est noyé, jeudi, à Grand Lake, en faisant la chasse aux canards.

—John Jones, natif de Geary, comté de Sanbury, s'est fait tuer, la semaine dernière à Hayward, Wisconsin.

—Le couvent que les Rvds. Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame se sont fait construire, à Newcastle, est terminé et Mgr Rogers en a fait l'ouverture solennelle lundi, fête de Ste. Cécile, patronne des écoles. L'édifice est digne de son nom. Elle a 90 pieds de longueur, 50 de largeur, et 60 de hauteur. Trois tourelles ornent l'édifice, qui est peint en blanc. La bâtisse est chauffée à l'eau chaude. Elle pourra recevoir 50 pensionnaires, et les salles de classe pourront facilement recevoir 200 élèves. Avec le terrain, le nouveau couvent coûte \$20,000.

—Sarah Sleeth, une jeune fille de St-Jean, s'est suicidée, lundi, dans un accès de mélancolie.

NOUVELLE-ECOSSE

Le collège de Ste-Anne, à Church Point, comté de Digby, vient de fermer ses classes à cause d'une épidémie de diphtérie qui règne dans la paroisse.

—La bande de voleurs pincée dernièrement par le détective Carroll et ses assistants, vient d'être condamnée chacun à dix ans de détention au pénitencier de Dorchester.

—Le juge Morse, d'Amherst, a condamné Peter Landry à deux ans de détention au pénitencier pour avoir volé \$35 à Edmond Gould.

—Le Rév. Père Melançon, d'Halifax, a célébré, le 18 novembre dernier, le cinquantième anniversaire de son ordination à la prêtrise.

—Un nommé Rory McElrae a tué, à coups de revolver un camarade nommé Abraham Pringle, la semaine dernière, à West Ray, C. B. McElrae s'est livré à la justice.

—Albert Johnson, âgé de 13 ans, jouait avec un fusil quand une détonation se fit entendre et le petit malheureux tomba mort, le front transpercé d'une balle.

Les voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

Des voleurs se sont introduits chez un marchand de Chamblay et ont fait disparaître quelques pièces de marchandises. Les citoyens de cette localité se plaignent de ce qu'un village composé de 23 marchands, de 3 tailleurs, de 4 barbiers, de 3 hôteliers, n'ont pas un seul policeman pour sa protection.

NOUVELLES DE TRACADIE

Nous sommes heureux d'apprendre que le principal de l'école supérieure, M. M. L. Allain, malade depuis deux mois, d'une assez grave maladie, a pu reprendre la charge de son école, le 18 du mois dernier.

Une adresse préparée par les écoliers des deux départements dont il est à la tête, lui fut lue par Mlle Marie E. Bédard. Le principal répondit en termes émus, ne s'attendant pas à cela. Il remercia les écoliers des deux départements (et le maître du département) pour l'honneur qu'ils lui faisaient en lui adressant une telle lettre. Il remercia aussi le principal pour l'honneur qu'il lui faisait en lui adressant une telle lettre. Il remercia aussi le principal pour l'honneur qu'il lui faisait en lui adressant une telle lettre.

LE FLEAU DE L'INTEMPERANCE

D'après la statistique officielle du gouvernement d'Ottawa en 1888, la province de Québec a dépensé pour la boisson, dans cette année, \$5,46 par tête, hommes, femmes et enfants; ce qui donne \$32,72 par famille de six personnes en moyenne, et la somme de \$8,190,000 piastres pour la province de Québec, en évaluant approximativement sa population à 1,500,000.

Or, en allouant \$2,150,000 piastres pour la boisson, on voit que le reste, donc une somme de \$6,040,000 de piastres, dépense inutilement et criminellement.

Avec cette somme de \$6,040,000, on aurait pu fonder 150 paroisses nouvelles de 150 familles, à chacune desquelles on aurait donné \$20,000, ou 150,000 pour la construction d'une chapelle et de ses dépendances. Ce fait seul pourrait suffire à expliquer la gêne et la misère de tant de familles et de jeunes gens forcés d'émigrer aux Etats-Unis.

La région des Trois-Rivières a contribué pour sa part à cette énorme dépense, pour 170,000 piastres environ.

Nous avons cherché le montant dépensé par deux paroisses pour le même objet : l'une des plus grandes a payé à un seul marchand licencié, dans l'espace de 4 mois, \$4,000; et l'autre, encore peu avancée, a payé, en 14 mois à un seul aubergiste, une somme de \$6,000 piastres.

—Lettre pastorale de S. G. Mgr des Trois-Rivières, en date du 24 octobre dernier.

—A minuit samedi à eu lieu, la fermeture du Canal Lachine. Cent cinquante hommes vont se trouver sans ouvrage pour le restant de l'hiver.

CURE-MOLE INCENDIE

Une femme à demi-suffoquée

Une dépêche de Morrisburgh, Ont., annonce que le cure-mole "Sir Hector" appartenant à Poupore et Frères, entrepreneurs, a été complètement détruit par le feu, jeudi soir. Le cure-mole était employé au creusement du canal Morrisburgh, près de la ville. On ne sait pas au juste comment le feu a origié, seulement on sait que c'est dans la chambre aux huiles où tout est imprégné d'huile. Les flammes se répandaient avec une telle rapidité que l'équipage composé de huit hommes et de deux femmes cuisinières, n'eurent que juste le temps de se sauver avec les habits qu'ils portaient, laissant derrière eux garde-robes, valises, bijoux, argent, qui devinrent la proie des flammes. Une des femmes fut même suffoquée par la fumée et aurait péri sans le secours d'un des hommes de l'équipage.

Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

—Le "Sir Hector" était l'un des plus grands cure-moles du pays. Il avait été construit par MM. Carrier, Laid et Cie, de Lévis, Qué., pour Leaking, Connolly et Cie, et avait été acheté de ceux par les propriétaires actuels. Il était évalué à \$45,600, et était assuré au montant de \$20,000 dans la Commercial Union et la London and Lancashire Ins. Co. M. Poupore était au St Lawrence Hall, à Montréal, quand cette funeste nouvelle lui est arrivée par le télégraphe.

LE FATAL INCENDIE DE SAINT-HYACINTHE

Nouveaux détails de cette pénible catastrophe

Les journaux de St-Hyacinthe nous apportent tous les détails de cet incendie désastreux dont cette ville vient d'être le théâtre.

De la nuit de mardi à mercredi, un violent incendie s'est déclaré dans l'immeuble qui forme le coin sud-ouest de la rue Mondor et Saint-Antoine. Aux femmes, Mme Amont, née Georgina Malheur et Mlle Rosalie Gauthier ont perdu la vie dans les circonstances suivantes : Vers les trois heures du matin, M. Cadieux, un des pensionnaires de M. Gervais qui habitait l'immeuble, vint avertir la police qu'un incendie avait éclaté dans le magasin de meubles de M. Beauchemin. Quand la brigade de pompiers arriva sur les lieux, le feu avait pris des proportions effrayantes et les flammes s'élevaient jusqu'au milieu de la rue. C'est grâce à la vigueur déployée par les pompiers que nous n'avons pas de plus grandes calamités à déplorer. Voici maintenant quelques détails recueillis à l'enquête du coroner.

C'est madame Gervais qui tient maison de pension dans cette maison et occupe, avec ses quatre enfants la chambre au-dessus du magasin de M. Beauchemin, qui la pousse, s'apercevant de ce qui se passait et donna l'alarme. Les enfants, qui étaient dans la chambre, se sauvèrent en donnant l'alarme aux personnes qui se trouvaient dans la maison. M. Gervais, qui se trouvait dans la chambre, se sauva aussi. M. Amont, qui se trouvait dans la chambre, se sauva aussi. M. Amont, qui se trouvait dans la chambre, se sauva aussi.

En réponse à une question, à savoir, si l'on croyait Shortis réellement fou ou non, M. Montpetit a répondu : "C'est un être incompréhensible. Il ne fait l'effet d'un enfant dans un salon, qui, insouciant du lendemain, s'amuserait avec les jouets qu'on lui mettrait entre les mains."

Madame Shortis a obtenu la permission d'aller à quelque temps d'occuper des appartements à la prison, afin de se trouver plus rapproché de son fils. Elle le visite souvent.

Le "dead watch", comme disent les Anglais, ou les personnes qui doivent surveiller un condamné à mort, se compose de MM. Montpetit, fils du géolier, et Laliberté, constable spécial. Ces derniers passent leurs nuits sur des chaises, en dedans de la cellule de celui dont ils ont la garde. Les visites du jour se font régulièrement toutes les deux heures. Shortis, jusqu'à présent n'a pas donné le moindre trouble à ses gardiens. Il mange et dort bien, et fume des cigarettes à outrance. Le condamné a reçu, à maintes reprises, depuis quelque temps, reçoit la visite de l'un ou l'autre des prêtres desservants de la paroisse. M. l'abbé Sautoire semble être son favori.

En réponse à une question, à savoir, si l'on croyait Shortis réellement fou ou non, M. Montpetit a répondu : "C'est un être incompréhensible. Il ne fait l'effet d'un enfant dans un salon, qui, insouciant du lendemain, s'amuserait avec les jouets qu'on lui mettrait entre les mains."

Madame Shortis a obtenu la permission d'aller à quelque temps d'occuper des appartements à la prison, afin de se trouver plus rapproché de son fils. Elle le visite souvent.

Le "dead watch", comme disent les Anglais, ou les personnes qui doivent surveiller un condamné à mort, se compose de MM. Montpetit, fils du géolier, et Laliberté, constable spécial. Ces derniers passent leurs nuits sur des chaises, en dedans de la cellule de celui dont ils ont la garde. Les visites du jour se font régulièrement toutes les deux heures. Shortis, jusqu'à présent n'a pas donné le moindre trouble à ses gardiens. Il mange et dort bien, et fume des cigarettes à outrance. Le condamné a reçu, à maintes reprises, depuis quelque temps, reçoit la visite de l'un ou l'autre des prêtres desservants de la paroisse. M. l'abbé Sautoire semble être son favori.

En réponse à une question, à savoir, si l'on croyait Shortis réellement fou ou non, M. Montpetit a répondu : "C'est un être incompréhensible. Il ne fait l'effet d'un enfant dans un salon, qui, insouciant du lendemain, s'amuserait avec les jouets qu'on lui mettrait entre les mains."

Madame Shortis a obtenu la permission d'aller à quelque temps d'occuper des appartements à la prison, afin de se trouver plus rapproché de son fils. Elle le visite souvent.

Le "dead watch", comme disent les Anglais, ou les personnes qui doivent surveiller un condamné à mort, se compose de MM. Montpetit, fils du géolier, et Laliberté, constable spécial. Ces derniers passent leurs nuits sur des chaises, en dedans de la cellule de celui dont ils ont la garde. Les visites du jour se font régulièrement toutes les deux heures. Shortis, jusqu'à présent n'a pas donné le moindre trouble à ses gardiens. Il mange et dort bien, et fume des cigarettes à outrance. Le condamné a reçu, à maintes reprises, depuis quelque temps, reçoit la visite de l'un ou l'autre des prêtres desservants de la paroisse. M. l'abbé Sautoire semble être son favori.

En réponse à une question, à savoir, si l'on croyait Shortis réellement fou ou non, M. Montpetit a répondu : "C'est un être incompréhensible. Il ne fait l'effet d'un enfant dans un salon, qui, insouciant du lendemain, s'amuserait avec les jouets qu'on lui mettrait entre les mains."

Madame Shortis a obtenu la permission d'aller à quelque temps d'occuper des appartements à la prison, afin de se trouver plus rapproché de son fils. Elle le visite souvent.

Le "dead watch", comme disent les Anglais, ou les personnes qui doivent surveiller un condamné à mort, se compose de MM. Mont

LEGISLATURE PROVINCIALE

Séance du 26 nov.

L'Orateur prend son fauteuil à 3 h 45. On donne lecture de quelques pétitions et l'on passe aux interpellations suivantes :

M. Déchêne.—Une poursuite pour contravention à la loi des licences de Québec a-t-elle été intentée contre Michel Ouellet, de Ste-Louise, dans l'année 1893 sous le No. 3742 de la cour de circuit, à Montmagny ?

Jugement est-il intervenu vers le 1er juin 1893, contre le défendeur ? Dans l'affirmative, le défendeur a-t-il payé le montant de la condamnation et quel est-il ?

S'il n'a pas payé, pourquoi ? Réponse par M. Taillon :

10 et 20. Oui. Jugement rendu contre Michel Ouellet, le 1er juin 1893, 30 et 40. Le défendeur a payé la condamnation en entier dans le cours du trimestre terminé le 30 septembre 1893.

M. Déchêne.—M. Michel Ouellet, de Ste-Louise, dans le comté de Hiale, a-t-il été poursuivi pour vente de boissons en contravention à la loi des licences de Québec, et condamné le ou vers le 3 mars 1894, dans une cause No. 3826, cour de circuit de Montmagny ?

Dans l'affirmative, le défendeur a-t-il payé le montant de la condamnation, et quand ?

S'il n'a pas payé, pourquoi ? Réponse par M. Taillon :

10 et 20. Une poursuite a été prise contre Michel Ouellet en 1894, sous le No. 3826, cour de circuit de Montmagny, jugement rendu le 3 mars 1894, mais Ouellet n'a pas été condamné dans cette cause. Le demandeur a été débouté de son action.

M. Déchêne.—M. Norbert St-Amant, de Ste-Damase, a-t-il été condamné à l'amende pour vente de boissons sans licence, le ou vers le 30 juin 1894, dans une cause à la cour de circuit de Montmagny, sous le numéro 3937 ?

Dans l'affirmative, le défendeur a-t-il été emprisonné, ou son défaut de payer le montant de la condamnation ? Quand l'a-t-il été, et pendant combien de temps ?

Réponse par M. Taillon :

10 et 20. A défaut de paiement de la condamnation, le défendeur a été emprisonné pour un terme de trois mois, du 25 juillet au 24 octobre 1894.

M. Bernatchez.—Ordre de la chambre.—Nous des personnes contre lesquelles une plainte a été portée au percepteur du revenu du district de Montmagny, pour violation de la loi des licences, etc. Adopté.

Le bill suivant passe en deuxième lecture :

Loi amendant la loi 53 Victoria, chapitre 45, concernant la tenure des terres aux îles de la Madeleine.

L'hon. M. Flynn.

L'hon. M. Beaubien propose, appuyé par l'hon. M. Flynn, la réception du rapport du comité des subsides.—Résolutions 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16 et 17.

L'hon. M. Taillon.

M. Déchêne réplique au commissaire d'agriculture. Il nie que l'agriculture soit la politique du gouvernement conservateur plus que la politique du parti libéral. Le gouvernement actuel se vante à tout instant de ses prétendus succès en agriculture. Mais il ne parle pas de sa politique sur l'assiette de l'impôt.

Le gouvernement se vante de la grande circulation qu'a le "Journal de l'Agriculture". Il n'y a rien de bien surprenant à cela. En force le cultivateur s'abonne à ce journal.

Le gouvernement a aussi trouvé moyen d'augmenter la petite circulation de la "Minerve".

M. Déchêne passe en revue la politique du gouvernement et à six heures la séance est suspendue.

Séance du 27 nov.

A 3 h 30 heures l'Orateur prend place au fauteuil.

M. Villeneuve propose que les bills demandant des amendements à la chartre de Montmagny soient renvoyés à un comité spécial.

Il suggère que ce comité soit composé des députés résidant à Montmagny.

M. Déchêne dit qu'il est peut-être dangereux de créer un précédent regrettable, en renvoyant à un comité d'un bill entre les mains de personnes intéressées à son adoption ou son rejet.

Une question d'ordre est également soulevée parce que le délai fixé par les règlements n'a pas été donné contrairement à la motion et à sa présentation. La motion est alors suspendue et remise à demain.

M. Magnan demande copie de tous les mémoires adressés au gouvernement suggérant des mesures propres à assurer la diffusion de la science agricole. Il plaide habilement à nécessité de répandre partout la connaissance complète de la science de l'agriculture. Pour atteindre ce but, il exprime l'espoir que le gouvernement pourra bientôt établir dans chaque comté une ferme modèle de faibles dimensions où les expériences seront faites sur les diverses méthodes de l'agriculture, les engrais artificiels, les modes d'assolement, etc.

L'hon. M. Beaubien félicite le député de Montmagny sur son intéressant discours.

Il approuve l'idée de fonder des fermes expérimentales dans chaque comté, mais craint que les ressources de la province ne permettent pas cette réforme. Ce système explique une bonne partie du succès agricole de certains pays, et d'autres de la France.

Il est à espérer que nous pourrions suivre l'exemple de ces pays, avant longtemps.

L'honorable ministre démontre ensuite l'importance de l'enseignement agricole théorique et pratique.

En l'absence de M. Cooke, M. Déchêne propose la seconde lecture du bill pour abolir le conseil législatif.

Une discussion s'engage à voix basse entre les chefs des deux partis. D'un côté on insiste pour que le vote soit pris immédiatement. D'autre part on prétend qu'on devrait attendre que M. Cooke soit présent.

L'hon. M. Taillon conteste l'opportunité de soulever de nouveau cette question sur laquelle la chambre s'est déjà prononcée trois fois durant le présent parlement, surtout quand trois électeurs généraux ont en leur sein que le peuple n'est pas consulté sur cette question.

Le bill est rejeté par 34 voix contre 25. La division est la même que lors du vote pris l'autre jour sur la même question.

Motion est faite que la chambre se forme en comité des subsides. M. Girard (Lac St-Jean), se lève au milieu des applaudissements pour continuer la discussion sur la politique agricole du gouvernement.

Il est heureux, dit-il, de voir l'importance que la question agricole a prise dans l'opinion publique et les discussions tant de la législature que de la presse à cet égard. Soient, on cherche peut-être à se renvoyer de l'un à l'autre le reproche d'avoir causé les maux dont les cultivateurs ont pu souffrir, mais, à la lumière de l'histoire d'aujourd'hui, on ne peut pas le faire.

Il en est résulté l'état de choses actuel que tout le monde déplore sans en admettre les causes.

On est arrivé à répandre parmi les cultivateurs la croyance qu'ils ne peuvent être heureux qu'en dehors de l'agriculture. Une partie importante de leurs ressources a été dépensée inutilement à faire de leurs fils des avocats, des notaires, et souvent des gens qui, malgré leurs talents, restent ensuite des déclassés sur le pavé des grandes villes.

Les fils de cultivateurs perdent l'amour du sol, l'amour de leur art et ils ont abandonné la terre paternelle pour aller se perdre dans les villes sans profit pour eux ou le pays.

M. Girard continue son discours et à 6 heures la séance est suspendue.

A la séance du soir, la chambre se forme en comité sur les bills qui sont sous une troisième fois :

La discussion sur la politique agricole est ensuite continuée par M. Girard et Bernatchez et la chambre s'ajourne à 10 h 30 heures.

Séance du 29.

Après les affaires de routine, l'hon. M. Taillon annonce que l'hon. M. Casagrande fera son exposé sur la nouvelle loi des élections contestées, la semaine prochaine.

Résolutions concernant l'assiette des subsides.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

Réponse à la question : Qu'a-t-il été décidé au sujet du revenu, le lieutenant-gouverneur en conseil pourra payer, pour trois années à compter du premier juillet, mille huit cents quatre-vingt-cinq, l'intérêt à un taux d'exécution, à quatre et demi pour cent, par année sur les cent cinquante mille piastres d'obligations émises par la corporation de l'Hôpital protestant pour les aliénés, dont le gouvernement s'est engagé à garantir le remboursement du capital et de l'intérêt, ainsi qu'autorisé par la loi 53-Victoria, chapitre 39.

LE CULTIVATEUR

Prévis.	Reel.	Excéd.
1894-95	1,801,800.00	1,801,800.00
1895-96	1,801,800.00	1,801,800.00
1896-97	1,801,800.00	1,801,800.00

Prévisions des dépenses de l'exercice 1895-96

Prévisions des dépenses de l'exercice 1896-97

Prévisions des dépenses de l'exercice 1897-98

Prévisions des dépenses de l'exercice 1898-99

Prévisions des dépenses de l'exercice 1899-00

Prévisions des dépenses de l'exercice 1900-01

Prévisions des dépenses de l'exercice 1901-02

Prévisions des dépenses de l'exercice 1902-03

Prévisions des dépenses de l'exercice 1903-04

Prévisions des dépenses de l'exercice 1904-05

Prévisions des dépenses de l'exercice 1905-06

Prévisions des dépenses de l'exercice 1906-07

Prévisions des dépenses de l'exercice 1907-08

Prévisions des dépenses de l'exercice 1908-09

Prévisions des dépenses de l'exercice 1909-10

Prévisions des dépenses de l'exercice 1910-11

Prévisions des dépenses de l'exercice 1911-12

Prévisions des dépenses de l'exercice 1912-13

Prévisions des dépenses de l'exercice 1913-14

Prévisions des dépenses de l'exercice 1914-15

Prévisions des dépenses de l'exercice 1915-16

Prévisions des dépenses de l'exercice 1916-17

Prévisions des dépenses de l'exercice 1917-18

Prévisions des dépenses de l'exercice 1918-19

Prévisions des dépenses de l'exercice 1919-20

Prévisions des dépenses de l'exercice 1920-21

Prévisions des dépenses de l'exercice 1921-22

Prévisions des dépenses de l'exercice 1922-23

Prévisions des dépenses de l'exercice 1923-24

Prévisions des dépenses de l'exercice 1924-25

Prévisions des dépenses de l'exercice 1925-26

Prévisions des dépenses de l'exercice 1926-27

Prévisions des dépenses de l'exercice 1927-28

Prévisions des dépenses de l'exercice 1928-29

Prévisions des dépenses de l'exercice 1929-30

Prévisions des dépenses de l'exercice 1930-31

Prévisions des dépenses de l'exercice 1931-32

Prévisions des dépenses de l'exercice 1932-33

Prévisions des dépenses de l'exercice 1933-34

Prévisions des dépenses de l'exercice 1934-35

Prévisions des dépenses de l'exercice 1935-36

Prévisions des dépenses de l'exercice 1936-37

Prévisions des dépenses de l'exercice 1937-38

Prévisions des dépenses de l'exercice 1938-39

Prévisions des dépenses de l'exercice 1939-40

Prévisions des dépenses de l'exercice 1940-41

Prévisions des dépenses de l'exercice 1941-42

Prévisions des dépenses de l'exercice 1942-43

Prévisions des dépenses de l'exercice 1943-44

Prévisions des dépenses de l'exercice 1944-45

Prévisions des dépenses de l'exercice 1945-46

Prévisions des dépenses de l'exercice 1946-47

Prévisions des dépenses de l'exercice 1947-48

Prévisions des dépenses de l'exercice 1948-49

Prévisions des dépenses de l'exercice 1949-50

Prévisions des dépenses de l'exercice 1950-51

Prévisions des dépenses de l'exercice 1951-52

Prévisions des dépenses de l'exercice 1952-53

Prévisions des dépenses de l'exercice 1953-54

Prévisions des dépenses de l'exercice 1954-55

tion aux chemins de fer. Mais c'est pour ainsi dire un compte à part. Cette somme porterait la dépense à \$3,139,730.54.

Donc, si mes prévisions se réalisent, l'exercice 1895-96 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,004 84

Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger pour travaux au palais de justice de Montréal.....4,339,730 54

Recettes.....4,317,513 42

Déficit.....\$ 22,217 12

1896-97

Revenu.—Pour l'exercice 1896-97, j'estime le revenu à \$4,107,699-42. Nous ne recevons plus que \$308,000 d'intérêts sur le prix du chemin de fer Q. M. O. et 60 cent de la vente de la terre.

Si les arrangements qu'il nous a fallu faire l'hiver dernier avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est probable que le département des terres ne donnera pas au trésor autant que dans l'exercice en cours. Au lieu de \$1,000,000, je l'évalue à \$954,000.

Si les prévisions se réalisent, l'exercice 1896-97 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,004 84

Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger pour travaux au palais de justice de Montréal.....4,339,730 54

Recettes.....4,317,513 42

Déficit.....\$ 22,217 12

1896-97

Revenu.—Pour l'exercice 1896-97, j'estime le revenu à \$4,107,699-42. Nous ne recevons plus que \$308,000 d'intérêts sur le prix du chemin de fer Q. M. O. et 60 cent de la vente de la terre.

Si les arrangements qu'il nous a fallu faire l'hiver dernier avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est probable que le département des terres ne donnera pas au trésor autant que dans l'exercice en cours. Au lieu de \$1,000,000, je l'évalue à \$954,000.

Si les prévisions se réalisent, l'exercice 1896-97 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,004 84

Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger pour travaux au palais de justice de Montréal.....4,339,730 54

Recettes.....4,317,513 42

Déficit.....\$ 22,217 12

1896-97

Revenu.—Pour l'exercice 1896-97, j'estime le revenu à \$4,107,699-42. Nous ne recevons plus que \$308,000 d'intérêts sur le prix du chemin de fer Q. M. O. et 60 cent de la vente de la terre.

Si les arrangements qu'il nous a fallu faire l'hiver dernier avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est probable que le département des terres ne donnera pas au trésor autant que dans l'exercice en cours. Au lieu de \$1,000,000, je l'évalue à \$954,000.

Si les prévisions se réalisent, l'exercice 1896-97 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,004 84

Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger pour travaux au palais de justice de Montréal.....4,339,730 54

Recettes.....4,317,513 42

Déficit.....\$ 22,217 12

1896-97

Revenu.—Pour l'exercice 1896-97, j'estime le revenu à \$4,107,699-42. Nous ne recevons plus que \$308,000 d'intérêts sur le prix du chemin de fer Q. M. O. et 60 cent de la vente de la terre.

Si les arrangements qu'il nous a fallu faire l'hiver dernier avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est probable que le département des terres ne donnera pas au trésor autant que dans l'exercice en cours. Au lieu de \$1,000,000, je l'évalue à \$954,000.

Si les prévisions se réalisent, l'exercice 1896-97 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,004 84

Dépenses totales (moins subventions aux chemins de fer et réclamation Berger pour travaux au palais de justice de Montréal.....4,339,730 54

Recettes.....4,317,513 42

Déficit.....\$ 22,217 12

1896-97

Revenu.—Pour l'exercice 1896-97, j'estime le revenu à \$4,107,699-42. Nous ne recevons plus que \$308,000 d'intérêts sur le prix du chemin de fer Q. M. O. et 60 cent de la vente de la terre.

Si les arrangements qu'il nous a fallu faire l'hiver dernier avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Il est probable que le département des terres ne donnera pas au trésor autant que dans l'exercice en cours. Au lieu de \$1,000,000, je l'évalue à \$954,000.

Si les prévisions se réalisent, l'exercice 1896-97 se soldera comme suit :

Recettes ordinaires.....\$1,317,513 42

Dépenses ordinaires.....4,613,008 58

Excédent.....\$ 30,

Un terrible bandit

Voilà pourquoi Mme Evans, au moment de se lever de sa bague, ne trouvait pas ses yeux assez grands pour pleurer, et voilà pourquoi sa fille aînée s'appelait Emeraude.

On venait de frapper à la porte d'entrée. Madame Evans se dit, en cachant sa bague : Il est trop tard aujourd'hui, j'irai demain ; ses yeux se schèrent vite, et elle dit un jour de gagné.

On venait chercher le docteur pour un des hommes les plus riches de la colonie. Celui qui demandait le médecin était en cage, il venait de loin, et au moment où madame Evans parut, il disait à Melinda qu'il voulait le faire assommer.

— Merci, mademoiselle, je ne puis pas attendre. Vous ne me reconnaissez pas ; je suis un des passagers du "Marco Polo", j'ai fait le voyage avec vous ; je suis entré au service de M. Fulton ; je pouvais trouver des médecins plus près, mais je voulais être agréable au Dr Evans et lui donner une bonne occasion de gagner de l'argent ; il arrivera trop tard, je suis obligé de m'en aller, vous lui présenterez mes compliments. Il avait dit qu'il avait quelques pas pour sortir, lorsqu'il se retourna.

— Le petit Biju va bien ?
— Oui, dit Melinda, en poussant une porte en face de laquelle se trouvait le berceau de l'enfant qui jouait avec un hochet d'ivoire.

— Quelle est gentille, fit l'homme, en entrant dans la chambre des jeunes filles, sans leur en demander la permission ; il prit l'enfant pour l'embrasser ; la petite fille le repoussa avec ses deux mains.

— Oh ! dit Melinda en riant, c'est qu'elle ne vous connaît pas.

En ce moment le docteur arriva. Melinda poussa un cri de joie.

— Venez vite, dit l'étranger, ne perdons pas un instant ; il s'agit d'une chute de cheval ; sans l'enfant, je serais déjà parti.

— C'est mon petit porte-bonheur, dit le docteur, allons, nous allons rattraper le temps perdu.

En effet, ils partirent presque en courant.

Il fallait traverser tout Saint-Kilda, puis on faisait environ un mille dans les bois au bord de la mer ; on arrivait à une montagne de sable, où l'on s'enfonçait jusqu'à mi-jambe à chaque pas ; derrière était un ravin planté d'arbres verts ; on apercevait alors une belle maison en pierre qui, pour le pays, pouvait passer pour un château.

Chemin faisant, Tom, c'était le nom de celui qui conduisait le docteur, lui avait dit que son maître venait d'acheter cette propriété, qu'il était très riche et surtout très généreux ; mais le médecin ne s'attendait pas à trouver dans cet endroit désert, sauvage même, une si belle propriété ; son étonnement redoublait lorsqu'il vit un magnifique jardin couvert de fleurs.

La maison était située sur le penchant d'une colline qui descendait au bord de la mer, et d'où l'on apercevait la rade de Port-Philippe.

— Attendez-moi, docteur, dit Tom, je vais vous annoncer à mon maître, et demander la permission de vous introduire.

Il avait déjà deux médecins auprès de M. Fulton. Tom ne put avoir de réponse de son maître qui était sans connaissance.

Tom ne voulait pas avoir dérangé le docteur inutilement.

— Ils sont là deux, lui dit-il, qui regardent le malade comme des imbéciles ; ils ne savent plus que faire, et cause entre eux de leurs petites affaires. Quand je leur ai dit que j'en avais un qui disait à l'autre :

— J'ai vu un de vos malades qui m'a fait demander, vous l'avez vu dans un bel état : il est mort trois jours après.

— Savez-vous ce que l'autre a répondu ?

— Il est mort, c'est que vous l'avez tué.

Evans ne put s'empêcher de sourire.

III

MONSIEUR FULTON

Les deux médecins se regardèrent. Le docteur alla droit au lit ; le malade paraissait terriblement souffrir ; il râlait, le sang lui sortait de la bouche du nez et des oreilles, mais en si petite quantité. Evans regarda bien l'état de M. Fulton ; après avoir réfléchi, hésita, il parut prendre une résolution ; sans consulter ses confrères, il dit au domestique : Donnez-moi une cuvette et des linges.

Les médecins comprurent qu'il s'agissait d'une saignée ; tous deux poussèrent un cri d'épouvante et voulurent s'opposer à ce moyen, qu'on n'emploie jamais en médecine anglaise.

— Je suis de votre avis, répondit le docteur, qui bandait déjà le bras du malade, mais aux grands maux les grands remèdes ; je vous prie de trouver une position assez active pour empêcher d'étouffer d'ici à deux heures.

— Et moi je vous affirme, reprit l'un des médecins, que si vous le saignez, dans une demi-heure il n'existera plus.

Je suis du même avis, ajouta l'autre.

Il s'étaient levés tous deux et s'étaient pris du lit du malade, avec la résolution prise de s'opposer à l'exécution de la saignée.

Le docteur Evans se recula en disant avec dignité :

— Vous pensez bien, messieurs, que je ne puis pas engager une lutte dans la chambre d'un malade. J'ai dit, je crois, le seul moyen de le soulager, peut-être de l'empêcher de mourir ; vous vous y opposez, je me retire.

vous quitte. Du courage ! cela ne sera rien.

Quand Tom l'eut reconduit, il entra dans la chambre de son maître.

C'est un bien digne homme que ce monsieur Evans, et c'est sans doute à cause de cela qu'il n'est pas riche. S'il vous convient comme médecin, donnez-moi la permission d'aller le chercher en voiture, quand il le voudra ; car, moi qui n'ai pas son âge, j'étais rendu de fatigue en arrivant. Vous chevaux ne font rien, je prendrai tantôt l'un, tantôt l'autre.

— Prends tout ce que tu voudras ; je veux qu'il vienne quatre fois par jour, qu'il ne me quitte pas. Oh ! je suis brisé de fatigue... j'ai mal partout... j'ai peur de mourir...

— N'avez donc pas des idées comme cela, monsieur. C'est de la courbature ; dans huit jours vous n'y pensez plus. Le docteur viendra le plus souvent possible ; mais vous comprenez qu'il a d'autres malades.

— Tu m'importe, dit Fulton, avec une impatience qui prouvait que son caractère n'admettait pas les obstacles. — Si ses clients lui donnent deux livres par visite, je lui en donnerai quatre... six... mais je veux qu'il me soigne. Je me sens plus mal, il me semble que j'étouffe de nouveau, allez le chercher.

— Le temps d'atteler et je pars.

Tom se dépêcha plus encore que le matin, il était pressé d'annoncer une bonne nouvelle à cette famille qu'il avait prise en amitié.

— Est-il plus mal ? demanda le docteur avec inquiétude, en voyant Tom arriver presque en même temps que lui.

— Non, pas plus mal, dit celui-ci en attachant son cheval à la porte ; mais je sais bien qu'il va mieux ; il a dit : "Je veux." Il n'y a plus de danger.

— Tu n'as donc pas de conversation avec son maître. Le docteur ne tenoient pas grande confiance ; il était habitué aux malades qui promettaient monts et merveilles et qui contaient le moins possible une fois établis.

Tom le devina et lui dit :

— Ne le jugez pas comme les autres, il fait toujours plus qu'il n'annonce.

Les deux fils du docteur qui étaient assis près de lui se pressèrent la main, et madame Evans les regarda avec une surprise qui voulait dire : Enfin !

— Allons, fit le docteur, partons, la nuit va nous surprendre en route.

— N'avez pas peur, fit Tom ; je connais le chemin. Ne soyez pas inquiet, mesdames, si le docteur ne rentre pas ; nous le garderons peut-être.

Quand ils entrèrent dans la chambre du malade, il était endormi ; mais au bruit que fit la porte en s'ouvrant, se réveilla en sursaut, se redressa sur son lit, les cheveux hérissés, l'œil hagard, en criant :

— Ne m'approchez pas ! le premier qui m'approche est mort !

Puis étendant le bras, il prit un des pistolets qui étaient sur une tablette au fond de son lit, l'arma et coucha en joue le docteur ; mais Tom, plus prompt que la pensée, l'attrapa en arrière et ferma la porte sur eux.

— Ah ! c'est toi, dit-il. Il nous prend pour des voleurs !

— C'est du délire, répondit le docteur à mi-voix. Ecoutez... il parle, il se dément.

En même temps ils entendirent une détonation. Evans ouvrit précipitamment la porte en disant :

— O mon Dieu ! le malheureux s'est-il tué ?

— N'entrez pas, s'écria Tom, cherchant à le retenir, il a d'autres pistolets.

Mais le docteur était déjà près du malade, qui avait perdu connaissance en se délatant. La saignée s'était ouverte.

Tom enleva les armes qui étaient sur la tablette.

Le docteur rebanda le bras de M. Fulton.

Le dernier était en proie à une agitation nerveuse qui prouvait que chez lui le mal était plus avancé encore que le physique ; la fièvre n'était pas assez forte pour expliquer cet état. Evans résolut de passer la nuit près de lui, dans la crainte de nouveaux accidents.

Vers minuit, M. Fulton eut un autre accès, il s'éleva hors de son lit et courut à la fenêtre en criant qu'il voulait se sauver, puis il s'approcha du docteur et lui dit tout bas : Ne me donnez pas, je vous donnerai tout ce que j'ai !

On eut toutes les peines du monde à le recoucher.

Le lendemain M. Fulton était plus calme, mais il regardait le docteur avec un air de méfiance qui semblait demander : Que vous ai-je dit ?

Celui-ci le comprit et le rassura.

— Vous avez eu un accès de fièvre, vous vous êtes débattu, vous avez crié, mais vous ne pouvez parler.

Un accès de satisfaction brilla dans les yeux du malade.

Il tendit la main au docteur qui se préparait à le quitter.

— Revenez vite, dit-il.

— Dans trois heures au plus tard je serai ici.

En sortant, Evans regarda la maison, chaque chose lui paraissait étrange ; quoiqu'il ne soit pas dans le caractère anglais de se livrer à des conjectures, il ne pouvait se défendre des préventions qui l'assaillaient autour de cet homme, et ses terribles maux lui ressemblaient à un effet réel.

Quand M. Fulton fut seul, il sonna. Tom parut.

Fulton hésita, puis faisant un effort sur sa volonté, il demanda :

— Tu m'as gardé cette nuit avec le docteur ?

— Oui, répondit Tom, il n'aurait pu vous recoucher tout seul, vous résistiez et vous étiez très fort.

— Tu crois ? dit le malade en souriant. Il paraît que j'ai battu la canaille !

— Et moi aussi, monsieur, vous m'avez battu ; vous me prenez pour un policaillon.

Fulton devint plus pâle et se dressa à moitié sur son lit.

— Qui t'as dit cela ?

— Vous, répondit Tom, ou plutôt le démon qui tourmentait votre corvée.

Le malade passa sa main sur son front, puis il demanda avec indifférence :

— Et que vous ai-je dit, à toi et au docteur ?

— Des choses sans suite, mais si affreuses par moment, que vous ne donniez le frisson.

— Vraiment ? dit Fulton, j'aurais voulu m'entendre... et qu'il ait le docteur pour me calmer ?

— Il m'a renvoyé, dit Tom, parce que ma vue vous irritait ; puis il vous a donné une potion qui vous a fait dormir.

— Bien, dit Fulton, va-t'en et je vais recommencer.

Quand il fut seul, il passa ses doigts dans ses cheveux, puis il murmura en serrant ses dents serrées par la rage :

— Maudite jument ! mon premier soin sera d'aller te briser la tête quand je pourrai sortir de mon lit.

Le docteur a des soupçons puisqu'il m'a menti ce matin... Allons, il faut lui faire une confidence.

Le docteur entra à ce moment. Il s'arrêta quelques secondes.

Ces deux hommes sentaient qu'il y avait un mystère entre eux.

Ils se regardèrent comme deux loups qui vont lutter.

Fulton tendit la main à Evans. Les deux mains se serrèrent, mais elles étaient froides.

— Je suis heureux de vous voir, dit Fulton, dont les yeux au regard incertain se baissèrent involontairement devant le regard assuré du docteur ; je vais mieux, je n'ai plus de fièvre... je vous devrai la vie.

Evans ne répondit rien.

— J'ai à vous parler, continua Fulton. Asseyez-vous là, près de mon lit.

Le docteur hésita, puis il prit une chaise et se plaça au chevet de son malade, de manière à bien entendre et à voir sa figure. Cette inquisition muette sembla embarrasser Fulton, mais il ne pouvait s'y soustraire.

Il commença :

— Je dois d'abord vous dire, mon cher docteur, qu'à part la reconnaissance que je vous dois, je commence à avoir de l'argent, vous m'avez inspiré beaucoup de confiance. Je me sens pour vous une grande affection. Je n'ai dans ce pays ni connaissances, ni amis ; il a fallu mon accident pour qu'un étranger entrât chez moi. Vous savez probablement le seul. Je vous donne toute ma confiance, car je ne sais pas mentir, et si, comme je l'espère, nous conservons des rapports d'amitié, je ne veux pas vous laisser ignorer ma position. Je ne vous demande pas le secret, j'ai deviné à qui j'ai affaire.

Je suis né en Amérique ; mes parents étaient Anglais, j'étais fils unique, je voulais me faire marin. Mon père se hâta de me le faire partir, mais il était déjà tard pour commencer cette carrière. J'avais dix-neuf ans quand j'entraî dans la marine. Il faut un apprentissage à tout, et à vingt-cinq ans je n'étais encore que sous-officier.

Dans un voyage que nous fîmes à Batavia, le capitaine me prit en haine. C'était un homme brutal, grossier, presque toujours ivre. Il frappait ses matelots à tort et à travers. J'avais souvent réprimé ma colère pour ne pas venger de pauvres diables dont la faiblesse faisait sa force. Un jour qu'il assommait un de mes camarades à coups de corde, je le pris de fuir s'il ne voulait pas tuer ce pauvre enfant ; sa rage se tourna contre moi ; il me frappa à plusieurs reprises. Je devins fou de honte et de colère ; je lui sautai à la gorge ; je le couchai à terre et lui tins mon genou sur la poitrine, jusqu'à ce qu'il demandât grâce. L'équipage ne fit aucun mouvement pour le défendre ; tous les gens le haïssaient.

Deux heures après, il me fit mettre aux fers, et sans mes camarades, qui me donnèrent quelques morceaux de biscuits en cachette, il m'aurait laissé mourir de faim.

Lorsque nous touchâmes terre, il déclara qu'il allait me faire mettre en prison. A peine était-il descendu dans son canot, que mes amis vinrent me délivrer. On me fit sortir à la suite passer comme son domestique.

Je n'avais pas de ressources et je ne pouvais rester à Batavia, car rien ne lui aurait coûté pour se venger de moi.

Je suivis les côtes au hasard ; je préférais être pris par les noirs plutôt que d'être arrêté. Je ne puis vous dire toutes les misères que j'ai eues à subir, et tout ce que je fis pour me cacher et pour vivre.

Enfin, je suis venu en Australie ; je suis allé aux mines. Je me suis éloigné des hommes ; je vivais comme un sauvage ; j'ai creusé la terre. D'abord je n'ai rien trouvé ; mais j'ai creusé, creusé, et un jour j'ai trouvé un filon d'or inépuisable. Après avoir ramassé des richesses immenses, je me suis réfugié ici, me cachant à tous les yeux, ayant peur de tous ceux qui m'entouraient, car je suis déserteur, accusé d'avoir voulu tuer mon capitaine qui, moi absent, n'est pas gêné pour broder sur l'histoire.

— Je comprends, répondit le docteur Evans, en posant un soupçon comme un homme qui se sent soupçonné. Il prit la main de son malade, et la serra avec une cordiale amitié. Fulton le regarda d'un air qui voulait dire "merci".

— Ma foi, se dit-il en lui-même le docteur, je ne lui aurais pas demandé son secret, mais je suis bien aise qu'il me l'ait dit, car cette nuit avec ses histoires d'hommes assassinés, d'or, de police, il m'avait inspiré une grande répugnance.

Revenu chez lui, le docteur, encore sous l'impression du récit qu'il venait d'entendre, parla de son malade tout à la fois ; il raconta l'histoire de M. Fulton. Au lieu de blâmer la conduite de ce dernier, on admirait la manière courageuse dont il avait pris la défense de son camarade, et les deux

jeunes filles se le représentaient comme un héros de roman.

— Je vous l'annoncerai un de ces jours, disait le docteur Evans, et je le recevrai avec plaisir, car ce doit être bien triste de vivre ainsi seul.

Biju était assis au milieu de la table ; elle jouait avec ses deux ours, qui lui donnaient des coquillages ramassés au bord de la mer.

Madame Evans regarda la figure fatiguée de son mari, et elle se disait : — Je ne puis pourtant pas lui avouer que nous devons à tout le monde, et que demain peut-être, si je n'ai pas d'argent, on me refusera le pain du déjeuner. J'aurais dû vendre ma bague. Allons ! il n'y a plus à hésiter, je la vendrai demain. Et la pauvre femme essaya une larme.

— Qu'as-tu donc, maman ? demanda Melinda.

— Rien, répondit madame Evans, honteuse d'avoir été surprise, rien. Est-ce que l'on a pas frappé ?

Emeraude secoua tristement la tête. Elle devina que sa mère voulait donner le change sur ses pensées. Mais en ce moment le marteau résonna trois fois sur la porte ; les trois femmes se regardèrent tandis que le docteur allait ouvrir.

— C'est vous, Tom ? dit la voix du docteur ; vous m'avez fait peur ; est-ce que votre maître va plus mal ?

— Ah ! répondit Tom en riant, vous êtes bien le premier médecin que j'aie vu s'intéresser à autre chose qu'à un sac de ses vieilles. M. Fulton va très bien. Je viens voir pour mon bon plaisir.

— Entrez, mon garçon, dit le docteur en ouvrant la porte de son petit salon.

— Bonjour, mesdames, dit Tom en réponse au petit sourire amical que lui faisaient les jeunes filles ; — et il vit s'asseoir près de la table en disant à la petite fille : Donnez-moi ta main, Biju.

L'enfant le fixa avec des grands yeux noirs, puis à sa demande répétée elle étendit ses petits bras vers Tom.

— Qu'est-ce que cela ? fit le gros garçon avec un air d'importance, des coquillages ? ce n'est pas assez bon pour toi.

— N'avez-vous pas peur de sortir la nuit avec tant d'argent sur vous ? demanda le docteur.

— J'aurais pu attendre, jusqu'à demain pour vous l'apporter ou vous le donner, mais j'ai pensé qu'un plaisir d'arriver jamais trop tôt.

— Me l'apporter ? demanda le docteur avec un mouvement de vivacité mal cachée. — Je ne comprends pas ! — Et il regarda précipitamment l'or, sa femme et ses filles.

— Oh ! firent à la fois les quatre personnes, cent livres sterling à compte ! Elles se penchèrent vers Biju et regardèrent l'or auquel elle s'attachait avec une telle avidité, qu'elle ne se rendait pas compte de ce qu'elle faisait.

IV

KETTLER.—LES PRÉSENTIMENTS

Lorsqu'il arriva le lendemain chez son malade, il était un peu embarrassé pour le remercier ; Fulton le comprit et lui dit de ne pas lui en vouloir de sa confession.

trois n'avaient pas espéré apercevoir M. Fulton ?

— Lui, de son côté, avait voulu les voir. Il s'était levé et s'était approché de la fenêtre, appuyé sur le bras du docteur.

tenir le consentement de monsieur et madame Evans. Il faisait seul avec Melinda et Emeraude de grandes courses dans les bois et aux bords de la mer.

Province de Manitoba

tout marché. Nos grosses machines
 moulinent de 30 à 50 minots à l'heure et
 nous font ce que d'autres ne peuvent pas
 faire. Nos 1.000 sont en usage dans le Canada,
 les États-Unis, l'Angleterre, l'Inde, l'Australie,
 l'Amérique du Sud, tout le monde peut
 acheter nos machines sans vendre garanties et à l'essai.
 Demandez la circulaire. Agents des
 États-Unis: J. L. B. & Co., 1000 - Canada
 260
 Seuls manufacturiers, JOLITTE, F. Q. Canada
 25 septembre 1954-4M